

NOTE MÉTHODOLOGIQUE DU PROGRAMME ONU-REDD SUR LE GENRE



P R O G R A M M E ONU-REDD



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Assemblée
des peuples
et des nations

Le Programme ONU-REDD est l'initiative collaborative des Nations Unies pour la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement. Lancée en 2008, l'initiative s'appuie sur le pouvoir fédérateur et l'expertise technique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Non content de soutenir les processus REDD+ pilotés par les pays, le Programme ONU-REDD œuvre en faveur de l'engagement conscient et constructif de toutes les parties prenantes, notamment des peuples autochtones et autres communautés tributaires de la forêt, dans la mise en œuvre de la REDD+ à l'échelon national et international.

Les opinions exprimées dans cette publication n'engagent que leur auteur et ne représentent pas nécessairement celles de l'ONU ou de ses États membres.

© **PNUD 2017**

Tous droits réservés

Photo de couverture : Femmes commerçantes à M'pegneso, village situé dans la mosaïque forêt-savane du sud du Mali (photo de Josep A. Gari)

TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES	II
REMERCIEMENTS	III
1. PRINCIPE DE BASE	1
2. CONTEXTE	3
3. L'APPROCHE DU PROGRAMME ONU-REDD EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DES SEXES	7
4. MÉTHODOLOGIE	9
AXE 1 : Évaluations fondées sur une approche de genre et analyses spécifiques au genre	9
AXE 2 : Sensibilisation et renforcement des capacités sur le genre	10
AXE 3 : Participation fondée sur une approche de genre	11
AXE 4 : Planification et suivi fondés sur une approche de genre	11
AXE 5 : Gestion des connaissances sur le genre	12
5. MISE EN ŒUVRE	15
ANNEXE 1 : SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS RÉPONDANT À LA PROBLÉMATIQUE FEMMES-HOMMES	17
ANNEXE 2 : SYNTHÈSE DES SERVICES ONU-REDD POUR LA PRISE EN COMPTE DE LA PROBLÉMATIQUE FEMMES-HOMMES	27
ANNEXE 3 : EXPÉRIENCES NATIONALES ET BONNES PRATIQUES RELATIVES AU GENRE ET À LA REDD+	29
1. CAMBODGE : GROUPE INTERMINISTÉRIEL SUR LE GENRE POUR LA REDD+	29
2. PROGRAMME CBR+ : INTÉGRER LA QUESTION DU GENRE DANS LES PROJETS COMMUNAUTAIRES	31
3. GHANA : PRISE EN COMPTE DE LA PROBLÉMATIQUE FEMMES-HOMMES DANS LE PROCESSUS NATIONAL REDD+	32
4. PANAMA : PROCESSUS D'ÉCOUTE ACTIVE – UN CANAL DÉDIÉ AUX FEMMES	34
5. PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE : INTÉGRATION DU GENRE DANS LES LIGNES DIRECTRICES SUR LE CONSENTEMENT PRÉALABLE, LIBRE ET ÉCLAIRÉ	37
6. VIET NAM : INTÉGRATION DU GENRE DANS LES PLANS D'ACTION PROVINCIAUX REDD+	38
ANNEXE 4 : DOCUMENTS ONU-REDD ET LIENS SUR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET LA REDD+	39

ACRONYMES

CBR+	REDD+ à base communautaire
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CIFOR	Centre pour la recherche forestière internationale
CLIP	Consentement libre, informé et préalable
CO₂	Dioxyde de carbone
DDFD	Moteurs de déboisement et de dégradation des forêts
EES	Évaluation stratégique environnementale et sociale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GES	Gaz à effet de serre
GGP	Groupe de gestion des programmes
GSWG	Sous-groupe de travail sur l'égalité des sexes
KFS	Service kényan des forêts
NERF	Niveau d'émission de référence des forêts
NRF	Niveau de référence des forêts
ODD	Objectif de développement durable
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ONU-REDD	Programme collaboratif des Nations Unies sur la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement
OSC	Organisation de la société civile
P&M	Politiques et mesures
PAPR	Plan d'action provincial REDD+
PMF	Programme de microfinancements
PNG	Papouasie-Nouvelle-Guinée
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PPP	Plan de participation publique
PPT	PowerPoint
RDC	République démocratique du Congo
REDD+	Réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts ; et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'accroissement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement
SIG	Système d'information relatif aux garanties
SN ou PAN	Stratégie nationale ou plan d'action national
SNR	Secrétariat national REDD+
SNSF	Système national de surveillance des forêts
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
USAID LEAF	Agence des États-Unis pour le développement international, réduction des émissions dans les forêts d'Asie
WOCAN	Women Organizing for Change in Agriculture and Natural Resource Management (Organisation des femmes pour le changement dans l'agriculture et la gestion des ressources naturelles)

REMERCIEMENTS

Cette note méthodologique a été rédigée par Elizabeth Eggerts (spécialiste ONU-REDD de la problématique femmes-hommes) sous la direction de Josep Garí (PNUD). Cette note a bénéficié de la collaboration et du soutien d'un grand nombre de spécialistes et de parties prenantes œuvrant à la REDD+, à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.

Nous remercions sincèrement les spécialistes suivants des trois agences du Programme ONU-REDD, à savoir la FAO, le PNUD et le PNUE, qui ont procédé à un examen collégial et apporté des éclairages constructifs lors de la révision de ce document : Francesca Distefano, Estelle Fach, Elspeth Halverson, Ela Ionescu, Dearbhla Keegan, Nina Lande, Szilvia Lehel, Wahida Shah, Tina Solvberg, Illaria Sisto, Gaya Sriskanthan, Kimberly Todd, Jaime Webbe et Celina Yong.

Nous exprimons également notre profonde gratitude aux dirigeantes autochtones qui ont participé, dans le cadre du Programme ONU-REDD, au [2^e dialogue des femmes autochtones sur le genre et les forêts](#), le 12 mai 2016. Les participantes ont exprimé des avis clairvoyants et formulé des commentaires sur les cinq axes de travail de l'approche de genre du Programme ONU-REDD (les cinq axes présentés dans ce document). Elles ont aussi partagé leurs expériences quant à leur travail en faveur de l'inclusion efficace et significative des femmes autochtones dans la gestion durable des forêts et dans la REDD+. Cette note méthodologique s'appuie d'une part sur les apports de ce dialogue, d'autre part sur les expériences des pays partenaires du Programme ONU-REDD et les exemples de bonnes pratiques recueillies sur le terrain. Ensemble, ces commentaires, ces contributions et ces expériences auront permis d'améliorer la qualité de ce document.

Nous adressons enfin un grand merci à Jérôme Agostini pour son soutien à la conception graphique de cette publication.



Photo : Programme ONU-REDD, Panama

PRINCIPE DE BASE

La présente note méthodologique sur le genre définit l'approche du Programme ONU-REDD en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, en particulier dans la perspective du Cadre stratégique du Programme ONU-REDD 2016-2020. Les pays partenaires y trouveront une aide appréciable pour concrétiser les dispositions sur l'égalité des sexes contenues dans les accords internationaux sur la REDD+, y compris en matière de garanties. Cette note contribue également à l'objectif de développement durable (ODD) n° 5 sur l'égalité des sexes.

S'appuyant sur les expériences, les bonnes pratiques et les leçons apprises de l'ONU-REDD, et complétant les orientations et les outils existants de l'ONU-REDD sur le genre¹, cette note méthodologique se veut un outil de référence pragmatique. Elle vise à fournir aux pays partenaires de l'ONU-REDD et aux équipes qui les appuient une orientation et des points d'ancrage quant à l'approche de genre détaillée dans le Cadre stratégique ONU-REDD 2016-2020, notamment concernant sa mise en œuvre et son suivi.

La présente note vise également à harmoniser les travaux des trois agences de l'ONU-REDD (PNUD, PNUE et FAO) sur la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les activités liées à la REDD+, consolidant ainsi l'approche de genre de l'ONU-REDD. Il s'agit d'un document évolutif, qui peut être adapté et modifié pour une utilisation future selon les besoins.



Photo : GGP et Programme ONU-REDD au Myanmar

¹ Pour plus d'informations, consultez le document de l'ONU-REDD intitulé *Guidance Note on Gender Sensitive REDD+* (Note d'orientation pour une REDD+ sensible au genre), publié en 2013, ainsi que les dispositions sur l'égalité des sexes présentées dans le « Cadre stratégique du Programme ONU-REDD 2016-2020 » (voir les liens vers ces documents à l'annexe 4).



CONTEXTE

Aujourd'hui, on estime que la perte de forêts naturelles due au déboisement et à leur dégradation explique environ un quart du total des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le monde². Les forêts constituent non seulement une réserve essentielle de carbone, mais elles fournissent également des moyens de subsistance, d'existence et des revenus à plus de 1,6 milliard de personnes démunies dans le monde. Les populations qui dépendent des forêts pour leur subsistance sont parmi les plus pauvres de la planète, et les femmes y sont représentées de manière disproportionnée.

En outre, les rôles, les droits et les responsabilités spécifiques des femmes et des hommes, ainsi que leurs modes d'exploitation et leur connaissance des forêts, façonnent leurs expériences de manière différente. De ce fait, la dimension sexospécifique des besoins, des usages et des connaissances de la forêt renferme des apports essentiels aux interventions politiques et programmatiques qui permettront le succès à long terme de la REDD+³ sur le terrain⁴. Cependant, compte tenu des diverses inégalités sociales, économiques et culturelles et des obstacles juridiques, en particulier dans le secteur forestier, les femmes (et souvent d'autres groupes marginalisés comme les peuples autochtones, les pauvres, les jeunes et les personnes handicapées, etc.) se heurtent à une exclusion persistante qui limite leur capacité à pleinement participer et contribuer à la REDD+ pour en récolter tous les fruits⁵. Il est donc crucial que des efforts délibérés et significatifs soient déployés afin que l'action de la REDD+ soit inclusive, juste et réponde à la problématique femmes-hommes, tant dans ses politiques que dans la pratique.

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont largement reconnues comme des vecteurs essentiels sur la voie du développement durable, y compris dans le cadre de la REDD+. Reconnaissant le rôle crucial de la question du genre dans le développement durable, le Programme ONU-REDD a pris des mesures actives pour promouvoir de manière systématique l'égalité des sexes et une approche fondée sur les droits humains au sein de ses activités, et ce depuis sa création en 2008. Ces efforts passent notamment par une approche en plusieurs volets. Un soutien a été fourni à la fois au niveau mondial, avec des outils, des orientations et des rapports sur l'égalité des sexes et la REDD+ ; et au niveau national, avec un appui pour intégrer les principes d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes au sein d'une action REDD+ nationale. S'agissant de l'égalité des sexes, l'approche du Programme se concentre également sur l'établissement de liens et de passerelles avec d'autres domaines thématiques du programme, tels que la gouvernance, les stratégies et plans d'action nationaux REDD+, les politiques et mesures, les garanties, les avantages multiples et l'engagement des parties prenantes. Ces passerelles contribuent à la promotion d'une approche intégrée dans laquelle l'égalité des sexes constitue à la fois un aspect distinct et un thème transversal dans les travaux du Programme de l'ONU-REDD.

Si, de plus en plus, les pays partenaires du Programme planifient des activités, réalisent des évaluations référentielles et allouent des fonds à leurs programmes pour assurer l'inclusion explicite des questions relatives à l'autonomisation des femmes et/ou l'égalité des sexes⁶, des disparités en la matière subsistent. À mesure que les pays avancent dans la conception et la mise en œuvre de l'action REDD+, le Programme a décelé l'urgence d'intégrer de manière plus cohérente

2 Smith P. *et al.* (2014). Agriculture, Forestry and Other Land Use (AFOLU). In: Climate Change 2014: Mitigation of Climate Change. Contribution du groupe de travail III au cinquième rapport d'évaluation du GIEC. Extrait de <http://www.ipcc.ch/report/ar5/wg3/>

3 La REDD+ est une approche d'atténuation des changements climatiques établie dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Elle a été conçue pour inciter les pays en développement à réduire les émissions de carbone issues du déboisement et de la dégradation des forêts. Pour en savoir plus, consultez la fiche d'information de l'ONU-REDD consacrée à la REDD+ sur : <http://bit.ly/1pETDUk>

4 Programme ONU-REDD, 2011. « Placer le genre au cœur de la REDD+ : un facteur de succès ». Extrait de http://www.undp.org/content/undp/fr/home/librarypage/womens-empowerment/placer_le_genre_au_coeur_de_la_redd.html

5 Setyowati, A. (n.d.). « Policy brief: How bringing gender perspectives into REDD+ policies could enhance effectiveness and empowerment ». Women Organizing for Change in Agriculture and Natural Resource Management (Organisation des femmes pour le changement dans l'agriculture et la gestion des ressources naturelles). Extrait de <http://www.wocan.org/resources/wocan-policy-brief-how-bringing-gender-perspectives-redd-policies-could-enhance>

6 Cf. Annexe 3, ainsi que Garí, J. (2016), « Pioneers of social inclusion in REDD+ », Programme ONU-REDD, bulletin d'information n° 58, disponible sur : <http://www.un-redd.org/single-post/2016/01/22/Pioneers-of-social-inclusion-in-REDD>

et systématique des activités répondant à la problématique femmes-hommes tout au long du cycle de politique REDD+ (voir la figure 1 ci-dessous). Sur la base de l'évaluation externe de 2014 du Programme ONU-REDD, mais aussi de ses propres bonnes pratiques et enseignements tirés quant à la question du genre, le Programme ONU-REDD reconnaît la nécessité d'aller au-delà des interventions basées sur les demandes des pays pour adopter une approche de la problématique femmes-hommes plus proactive et plus intégrée. Ce changement de cap a été pris en compte dans les cadres stratégique et de compte rendu du Programme ONU-REDD 2016-2020, qui érigent la problématique femmes-hommes en un thème transversal de premier plan.

La présente note méthodologique décrit des mesures pour renforcer de manière proactive l'approche du Programme en matière d'égalité des sexes au sein des missions nationales. L'objectif : aider les pays partenaires de l'ONU-REDD à inscrire la problématique femmes-hommes au cœur même de la conception et de la mise en œuvre des quatre piliers de la REDD+ tels que définis par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)⁷. Les quatre piliers en question sont les suivants : stratégie nationale ou plan d'action national (SN/PAN), système national de surveillance des forêts (SNSF), système d'information sur les garanties (SIG), et enfin niveau d'émission de référence de la forêt ou niveau de référence de la forêt (NERF/NRF). De même, ce document accompagne les pays partenaires vers l'intégration systématique d'activités répondant à la problématique femmes-hommes dans les domaines thématiques communs de la REDD+ (gouvernance, engagement des parties prenantes, facteurs de déboisement et de dégradation des forêts, politiques et mesures, garanties, etc.). Ce recentrage conceptuel et pratique met l'accent sur le dépassement d'une action sensible au genre, qui se limite à « reconnaître » ou « ne pas nuire », pour concrétiser une approche qui tienne véritablement compte de la problématique femmes-hommes. L'objectif est alors de « faire mieux » et de « changer » la ligne de conduite pour faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et, ainsi, pérenniser les processus et résultats de la REDD+. Cela signifie que des mesures seront prises pour aider à faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, à modifier les normes relatives au genre, et à obtenir des résultats équitables.

7 En vertu de la décision 1/CP.16 (paragraphe 71), la Conférence des Parties à la CCNUCC a demandé aux pays d'établir les éléments suivants pour pouvoir accéder aux paiements fondés sur les résultats au titre de la CCNUCC : une stratégie ou un plan d'action national, un niveau national (ou infranational provisoire) d'émission de référence pour les forêts (NERF) et/ou un niveau de référence pour les forêts (NRF), un système national de surveillance des forêts (SNSF) fiable et transparent pour le suivi et la notification des cinq activités de la REDD+, et enfin un système d'information sur les garanties (SIG).

Encadré 1: Termes relatifs au genre

Genre : Opportunités et attributs sociaux associés au fait d'être un homme ou une femme, les relations entre les femmes et les hommes ou les filles et les garçons, ainsi que les relations entre les femmes et les relations entre les hommes. Ces attributs, opportunités et relations sont le résultat d'une construction sociale et sont appris à travers des processus de socialisation. Ils sont propres à un contexte et une époque et peuvent être modifiés¹.

Égalité des sexes : Réalisation d'un état où les femmes et les hommes jouissent des mêmes droits, des mêmes responsabilités et des mêmes chances. Les intérêts, les besoins et les priorités des femmes et des hommes sont alors pris en compte, sans que ne soit jamais niée la diversité des différents groupes de femmes et d'hommes. Loin d'être uniquement une problématique féminine, l'égalité des sexes devrait susciter l'intérêt et l'engagement de tous, des femmes comme des hommes. L'égalité des sexes ne vise pas à rendre les femmes et les hommes identiques mais à assurer que les responsabilités et les chances d'une personne ne sont pas inhérentes à son sexe².

Autonomisation des femmes : La capacité et le pouvoir de chaque femme de façonner son propre destin, d'exercer ses droits et de faire ses propres choix. L'autonomisation des femmes comporte cinq composantes : le sentiment de confiance en soi ; le droit d'avoir le choix et de faire des choix ; le droit d'avoir accès à des opportunités et des ressources ; le droit d'avoir le pouvoir de contrôler sa propre vie, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de son domicile ; et enfin la capacité à influencer la direction du changement social pour créer un ordre social et économique plus juste, au niveau national et international³.

Prise en compte de la problématique femmes-hommes (également appelée « intégration d'une perspective/approche de genre ») : Processus qui consiste à évaluer et intégrer les incidences de toute action envisagée sur les femmes et les hommes, et à inclure des dispositions spécifiques pour



Photo : Timothy Boyle / Programme ONU-REDD

- 1 OSAGI (2001). « Gender Mainstreaming: Strategy for Promoting Gender Equality ». Disponible sur <http://www.un.org/womenwatch/osagi/pdf/factsheet1.pdf>
- 2 Concepts et définitions d'ONU Femmes intégrant pleinement la problématique femmes-hommes, disponibles sur <http://bit.ly/1KRuf5>
- 3 Secrétariat de l'ONU, Inter-agency Task Force on the Implementation of the International Conference on Population and Development's Programme of Action, « Guidelines on Women's Empowerment », disponible sur : <http://bit.ly/16lzORz>

Encadré 1 : Termes liés au genre (suite)

l'égalité des sexes, y compris dans la législation, les politiques ou les programmes. Il s'agit d'une approche systématique visant à garantir que les préoccupations et les expériences des femmes et des hommes fassent partie intégrante de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques et des programmes dans l'ensemble des sphères politique, économique et sociale, afin que les femmes et les hommes bénéficient des mêmes avantages et que les inégalités ne se perpétuent pas. L'égalité des sexes constitue le but ultime de la prise en compte de la problématique femmes-hommes⁴. À noter que le degré de prise en compte du genre d'une action peut varier (voir ci-dessous les définitions « sensible au genre » et « une approche qui répond à la problématique femmes-hommes »).

Sensible au genre : Une approche sensible au genre comprend et prend en compte les facteurs socioculturels sous-jacents à la discrimination fondée sur le genre pour tenter de corriger l'inégalité entre les sexes. Concrètement, la sensibilité au genre différencie les capacités, les besoins et les priorités des femmes et des hommes ; veille à ce que les points de vue et les idées des femmes et des hommes soient pris au sérieux ; prend en compte les implications des décisions sur la situation des femmes par rapport aux hommes ; et prend des mesures pour remédier aux inégalités ou déséquilibres entre les femmes et les hommes. Dans la pratique, « sensible au genre » est devenu synonyme de « qui ne nuit pas »⁵.

Une approche qui répond à la problématique femmes-hommes : Une approche qui répond à la problématique femmes-hommes identifie, comprend et met en œuvre de manière proactive des initiatives pour réduire les disparités entre les sexes et dissiper les préjugés historiques liés au genre dans les politiques et les interventions. Dans la pratique, ce principe entend redéfinir les rôles et les relations des hommes et des femmes tout en contribuant de façon proactive et intentionnelle à la promotion de l'égalité des sexes. Plus que « ne pas nuire », une politique, un programme, un plan ou un projet qui répond à la problématique femmes-hommes vise à « faire mieux »⁶.

Photo : Sonia Rojas / Programme ONU-REDD, Paraguay



4 Conclusions approuvées du Conseil économique et social des Nations Unies, 1997/2, disponible sur : <http://bit.ly/1TiO3kU>

5 Adapté du glossaire de termes d'ONU Femmes, disponible sur <http://bit.ly/1TiNHKZ> ; Aguilar, L., Granat, M. et Owren, C. (2015). *Des racines pour l'avenir : situation actuelle et perspectives futures sur les questions de genre et de changement climatique*. Washington, DC : UICN et GGCA, disponible sur <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2015-039-Fr.pdf>, et REDD+ SES et WEDO (2013), « From research to action, leaf by leaf: Getting gender right in the REDD+ Social and Environmental Standards », Livret 1, disponible sur <http://bit.ly/214xPyo>

6 Adapté du glossaire de termes d'ONU Femmes, disponible sur <http://bit.ly/1TiNHKZ> ; Aguilar, L., Granat, M. et Owren, C. (2015). *Des racines pour l'avenir : situation actuelle et perspectives futures sur les questions de genre et de changement climatique*. Washington, DC : UICN et GGCA, disponible sur <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2015-039-Fr.pdf>

L'APPROCHE DU PROGRAMME ONU-REDD EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DES SEXES

En matière d'égalité des sexes, l'approche du Programme ONU-REDD affiche trois objectifs qui se renforcent mutuellement :

- Veiller à ce que les principes d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes soient pleinement pris en compte dans la formulation, la définition des priorités et la mise en œuvre des politiques et mesures pour la REDD+ ;
- Concrétiser les dispositions relatives à l'égalité des sexes contenues dans les accords internationaux sur la REDD+, y compris en matière de garanties ; et
- Promouvoir la prise en compte de la problématique femmes-hommes dans les activités REDD+ de planification, de mise en œuvre, de suivi et de gestion des connaissances, pour concrétiser une action REDD+ respectueuse de cette problématique et contribuer à l'ODD n° 5 sur l'égalité des sexes.

Pour catalyser et promouvoir une approche de genre au sein de la REDD+, le Programme ONU-REDD traite l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes à la fois comme des aspects indépendants et des thèmes transversaux au sein de ses domaines thématiques et de son appui technique, et ce aux niveaux national, régional et mondial. Cette approche aide les pays partenaires à intégrer systématiquement des activités répondant à la problématique femmes-hommes dans la conception, la mise en œuvre et l'exécution de leurs actions REDD+. L'objectif est que toutes les parties prenantes, y compris les femmes, les hommes et les jeunes (et, le cas échéant, les garçons et les filles), participent de manière équitable et significative aux actions et processus REDD+ nationaux, et en récoltent les fruits.

À noter que, comme les trois agences ONU-REDD ont approuvé et adopté leur propre politique ou stratégie en matière d'égalité des sexes (voir annexe 4), l'approche relative du Programme ne cherche pas à remplacer ces stratégies, mais plutôt à les compléter en mettant l'accent sur les actions REDD+. Cette approche aidera à garantir que, au sein des pays, les disparités et besoins en matière d'égalité femmes-hommes liés à la REDD+ (notamment sur le plan des politiques et mesures, des SN ou PAN, des dispositifs de gouvernance, des garanties, du SNSF, de l'engagement des parties prenantes...) soient traités de manière équitable et efficace.

En tant qu'institution responsable de la problématique femmes-hommes au sein du Programme ONU-REDD, le PNUD assumera un rôle de premier plan dans la promotion de ces efforts et dans le suivi de leurs effets et résultats. En outre, le PNUD collaborera avec le PNUE et la FAO pour apporter un appui aux pays partenaires en matière d'égalité des sexes, mais aussi pour guider, aider et coordonner les efforts visant à promouvoir une approche plus systématique et programmatique de la prise en compte de la problématique femmes-hommes. Pour mettre en œuvre son approche en matière d'égalité des sexes, le Programme a identifié et élaboré une méthodologie et des axes de travail correspondants. Pour en savoir plus à ce sujet, consultez les sections 4 et 5 ci-dessous.

3



SAPSI GREEN

WATER IS FULL

PRO-SYS

MÉTHODOLOGIE

Le Programme ONU-REDD propose les cinq axes de travail suivants pour aider ses pays partenaires, ainsi que les équipes mondiales, régionales et nationales appuyant ces efforts, à inscrire la prise en compte de la problématique femmes-hommes au cœur de la conception, de la mise en œuvre et du suivi de l'action REDD+ et, partant, des systèmes nationaux REDD+.

Pour vous aider à déterminer où, quand et selon quelle priorité appliquer les cinq axes méthodologiques, des points d'ancrage concernant le cycle politique REDD+ (conformément à la Figure 1 ci-dessous) et les domaines thématiques de la REDD+ ont été répertoriés par axe. Pour illustrer leur mise en œuvre, de brefs exemples de bonnes pratiques du Programme sont également répertoriés. (L'annexe 3 offre un aperçu des bonnes pratiques permettant d'intégrer la question du genre dans la REDD+.)

4

AXE 1 : ÉVALUATIONS FONDÉES SUR UNE APPROCHE DE GENRE ET ANALYSES SPÉCIFIQUES AU GENRE

Un large éventail d'évaluations sont nécessaires pour comprendre le déboisement, la dégradation des forêts, les facteurs directs et indirects et les obstacles aux activités « + », mais aussi pour formuler des politiques pour la REDD+. Ces évaluations peuvent être conçues selon une approche sensible au genre voire, dans l'idéal, selon une approche répondant pleinement à la problématique femmes-hommes. Cette dernière option apporte des informations plus riches et des éléments permettant d'accroître l'efficacité, l'inclusion et la durabilité des politiques REDD+. En pratique, cela pourrait impliquer, entre autres, de veiller à ce que la méthodologie de l'évaluation tienne compte de la dimension du genre⁸, d'examiner la littérature et les politiques relatives au genre lors de la revue de littérature, et d'intégrer toute dynamique de genre dans le rapport d'évaluation et ses conclusions. En outre, des analyses spécifiques au genre peuvent également être conduites comme un exercice parallèle pour ensuite former un « ensemble » plus large d'analyses sur les facteurs. Les deux types d'exercices analytiques peuvent aider à établir une base de référence en matière de genre et à identifier les domaines à améliorer dans les politiques et les programmes REDD+, ainsi que les domaines dans lesquels l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes peuvent être promues. Ces analyses (conduites de manière indépendante ou dans le cadre d'une autre évaluation) fournissent des informations sur les différentes conditions sociales, économiques et politiques auxquelles sont confrontés les hommes et les femmes (y compris les jeunes, les filles et les garçons, le cas échéant) dans un contexte spécifique. Elles aident en outre à identifier les opportunités, les obstacles et les risques potentiels associés aux processus REDD+. Elles contribuent également à améliorer et à enrichir la base de preuves scientifiques sur le genre et la foresterie.

- Points de départ proposés dans les phases du cycle de la politique REDD+ : Définition de l'agenda/identification du problème et définition des politiques et des mesures, des options politiques et de l'organisation
- Points de départ possibles dans les domaines thématiques de la REDD+ : Facteurs de déboisement et de dégradation des forêts, politiques et mesures, stratégie nationale ou plan d'action national REDD+, système national de surveillance des forêts, garanties, avantages multiples, octrois incitatifs, engagement des parties prenantes et gouvernance

⁸ Pour en savoir plus sur ces analyses en général, et sur les relations multiples entre le bien-être des ménages et les forêts en particulier, consultez le document de la FAO intitulé « Guidance and survey modules for measuring the multiple roles of forests in household welfare and livelihoods », disponible à l'adresse <http://foris.fao.org/preview/90390/en/>

- Exemples de bonnes pratiques :
 - *Analyse spécifique au genre* : « Gender Analysis of Lam Dong's Provincial REDD+ Action Plan » (Viet Nam), disponible en anglais sur <http://bit.ly/1VmvBqN> (voir également le résumé de l'annexe 3 pour plus d'informations)
 - *Évaluation répondant à la problématique femmes-hommes* : Principes directeurs relatifs au CLIP en Papouasie-Nouvelle-Guinée (en attendant leur publication, voir le résumé de l'annexe 3 pour plus d'informations)
 - *Évaluation sensible au genre* : « Corruption Risk Assessment for REDD+ in Bhutan » (Évaluation du risque de corruption dans le cadre de la REDD+ au Bhoutan), voir les sections *Executive Summary*, 2.3.3 et 2.3.4, et le tableau 2, disponible à l'adresse <http://tinyurl.com/bhutan-redd-cra>, et « A Corruption Risk Assessment for REDD+ in Kenya » (Évaluation du risque de corruption dans le cadre de la REDD+ au Kenya), voir les sections *Executive Summary*, 1.2, 4.3, 5.2 et 6, disponible à l'adresse <http://bit.ly/1Zxmvd0>

AXE 2 : SENSIBILISATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS SUR LE GENRE

La prise en compte de la problématique femmes-hommes repose en grande partie sur une compréhension et une connaissance appropriées des concepts d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes par les parties prenantes. Pour y parvenir, il est essentiel d'assurer leur sensibilisation et le renforcement de leurs capacités quant à cette problématique. Dans la pratique, cette démarche passe notamment par des débats formateurs sur la nécessité et les avantages de processus REDD+ fondés sur une approche de genre, ou encore de la lutte contre les idées reçues sur les questions de parité. Elle passe aussi par le renforcement des capacités pour l'intégration de la dimension du genre à chaque étape du cycle de politique REDD+. Le renforcement des capacités peut se traduire par une formation spécifique sur les approches relatives au genre, l'engagement de spécialistes du genre dans les travaux techniques, et l'inclusion d'éléments spécifiques au genre dans les outils conçus pour les pays partenaires. Grâce à ces activités, les parties prenantes des pays partenaires (gouvernement, société civile, peuples autochtones, communautés locales, secteur privé, etc.) et les équipes du Programme ONU-REDD comprendront mieux en quoi consiste une approche relative au genre et comment intégrer celle du Programme dans leurs domaines de travail respectifs autour de la REDD+.

- Points de départ proposés dans les phases du cycle de la politique REDD+ : Définition de l'agenda/identification du problème ; définition des politiques et des mesures, des options politiques et de l'organisation ; mise en œuvre des politiques et des mesures
- Points de départ possibles dans les domaines thématiques de la REDD+ : Facteurs de déboisement et de dégradation des forêts, système national de surveillance des forêts, politiques et mesures, stratégie nationale ou plan d'action national REDD+, garanties, octrois incitatifs, engagement des parties prenantes et gouvernance
- Exemples de bonnes pratiques :
 - Activités de renforcement des capacités sur l'égalité des sexes et la REDD+ avec le groupe interministériel cambodgien sur le genre (voir le résumé de l'annexe 3 pour plus d'informations)
 - Les présentations PowerPoint d'un précédent atelier vous fourniront des exemples utiles en matière de renforcement des capacités. Pour y accéder, consultez le dossier « Gender Sample Tools, PowerPoints and Templates », dans l'espace de travail du Programme ONU-REDD : <http://bit.ly/1YpDj4J>

AXE 3 : PARTICIPATION FONDÉE SUR UNE APPROCHE DE GENRE

Outre la prise en compte identique des avis des hommes et des femmes, leur participation équitable au sein des composantes REDD+ (ateliers, comités, structures de participation, groupes de travail, consultations, prise de décision, formations au renforcement des capacités, etc.) fait partie d'un processus politique socialement inclusif. Étant donné que les femmes constituent environ la moitié de la société, les institutions et les processus devraient refléter ce pourcentage et être composés de femmes dans des proportions similaires.

Cependant, au regard des obstacles socio-économiques, sociaux, culturels et politiques auxquels elles sont confrontées dans de nombreux pays en développement, des mesures explicites et délibérées doivent être prises pour assurer leur participation équitable, active et significative au même titre que les hommes. (Conformément à l'objectif approuvé par le Conseil économique et social des Nations Unies, il est largement admis que les femmes doivent représenter au minimum 30 % des organes de décision, comités, consultations, ateliers, etc.⁹) Entreprendre de telles activités avec une participation paritaire peut permettre des processus REDD+ efficaces et efficaces grâce à une prise en compte plus précise des connaissances spécifiques, des besoins distincts, des perspectives et des contributions des femmes et des hommes de différents groupes. Cela peut également augmenter les chances d'une appropriation, d'une durabilité et d'un soutien étendus des processus REDD+. Pour ce faire, en plus d'encourager la nomination et la participation de femmes aux réunions, des informations sur les thèmes des ateliers devraient être diffusées auprès de tous les participants avant la réunion (afin de garantir une capacité de participation égale). Des mentors pourraient être nommés dans chaque pays au début du soutien à la REDD+ et mandatés pour favoriser une participation égale des deux sexes. Des rapports réguliers pourraient être fournis aux référents REDD+ pour les informer des taux de participation des hommes et des femmes aux activités soutenues.

- Points de départ proposés dans les phases du cycle de la politique REDD+ : Définition de l'agenda/identification du problème ; définition des politiques et des mesures, des options politiques et de l'organisation ; mise en œuvre des politiques et mesures ; suivi et examen des politiques, enseignements tirés
- Points de départ possibles dans les domaines thématiques du projet REDD+ : Facteurs de déboisement et de dégradation des forêts, SNSF, NERF/NRF, politiques et mesures, stratégie nationale ou plan d'action national REDD+, garanties, avantages multiples, octrois incitatifs, engagement des parties prenantes et gouvernance
- Exemples de bonnes pratiques :
 - « Listening to the Forest in Panama, UN-REDD Programme Active Listening Process - Women's Channel » (consultez l'annexe 3 pour plus d'informations et accédez aux vidéos de résumé en espagnol sur <http://bit.ly/1SRVKQM> et en anglais sur <http://bit.ly/1QkA8f8>)
 - Voir la section Méthodologie du Plan national REDD+ à base communautaire pour le Nigéria (disponible à l'adresse : <http://bit.ly/1USP5WP>)

AXE 4 : PLANIFICATION ET SUIVI FONDÉS SUR UNE APPROCHE DE GENRE

Des mesures de planification et de suivi fondées sur une approche de genre, y compris au niveau des budgets et des dispositifs de diffusion des informations, peuvent aider à déterminer si les femmes et les hommes (y compris les jeunes, les filles et les garçons, le cas échéant) bénéficient des processus REDD+. Ces mesures permettent aussi de s'assurer que les ressources financières suffisent à mettre

9 Nations Unies (1995), Déclaration et programme d'action de Beijing, Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, disponible sur <http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/pdf/BDPfA%20F.pdf>

en œuvre des activités liées au genre. En prenant compte de la problématique femmes-hommes, la diffusion d'informations, le suivi et la budgétisation sont autant d'outils de responsabilisation qui aident à renforcer et à promouvoir la prise en compte intégrale de la question du genre dans la REDD+, de la planification à l'évaluation, en passant par la mise en œuvre et le suivi. Concernant ces approches, une expertise existe déjà au sein des trois agences du Programme ONU-REDD (PNUD, PNUE et FAO) et, à ce titre, peut être mobilisée pour soutenir les activités REDD+.

- Points de départ proposés dans les phases du cycle de la politique REDD+ : Définition de l'agenda/identification du problème ; définition des politiques et des mesures, des options politiques et de l'organisation ; mise en œuvre des politiques et mesures ; suivi et examen des politiques, enseignements tirés
- Points de départ possibles dans les domaines thématiques du projet REDD+ : Système national de surveillance des forêts, politiques et mesures, stratégie nationale ou plan d'action national REDD+, garanties, octrois incitatifs, engagement des parties prenantes et gouvernance
- Exemples de bonnes pratiques :
 - Voir les cadres de suivi (et les cibles et indicateurs associés) dans les plans nationaux CBR+ (voir le résumé fourni à l'annexe 3 pour plus d'informations)
 - i. Paraguay, disponible en espagnol sur <http://bit.ly/1WUOx0C>
 - ii. Nigéria, disponible en anglais sur <http://bit.ly/1USP5WP>
 - Des indicateurs de genre proposés sont également fournis dans les tableaux de l'annexe 1.

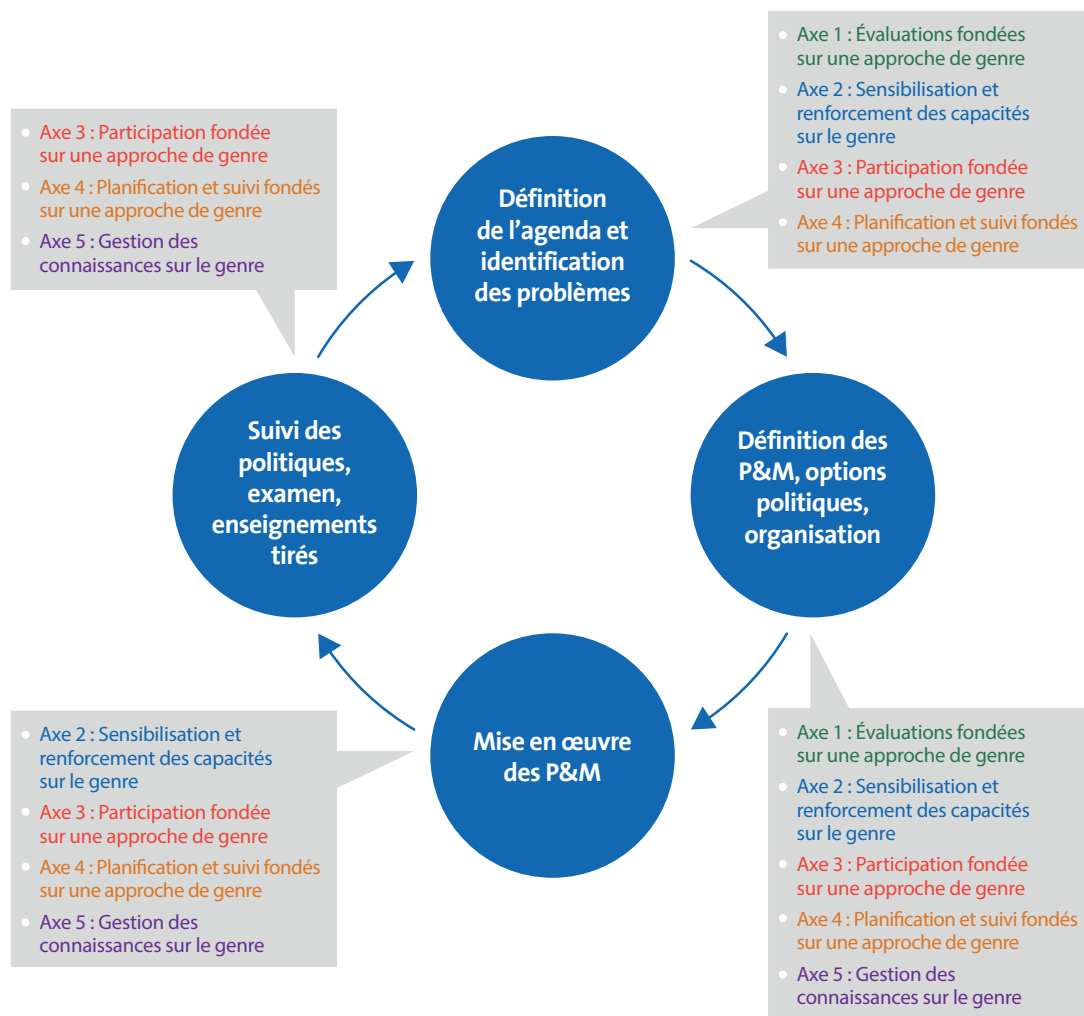
AXE 5 : GESTION DES CONNAISSANCES SUR LE GENRE

Systématiser et documenter les bonnes pratiques et les enseignements sur la conception et la mise en œuvre d'une action REDD+ respectueuse du genre est essentiel. Ceci permet en effet de démontrer comment passer des politiques aux actions en intégrant les concepts d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes dans les processus REDD+. Le partage de telles expériences liées au genre entre les pays et les régions – ainsi que parmi les groupes de parties prenantes et le personnel – favorise davantage l'échange de connaissances et la reproduction des pratiques. De plus, il renforce la pertinence, la nécessité et les bienfaits d'une action REDD+ qui tient compte de la problématique femmes-hommes. Dans les exercices de documentation, il est intéressant de reconnaître que certaines parties prenantes possèdent des connaissances uniques sur les questions et les dynamiques liées au genre. Des efforts devraient donc être déployés pour saisir et diffuser ces connaissances.

- Points de départ proposés dans les phases du cycle de la politique REDD+ : Définition des politiques et mesures, des options politiques et de l'organisation ; mise en œuvre des politiques et mesures ; suivi des politiques, examen et enseignements tirés
- Points de départ possibles dans les domaines thématiques du projet REDD+ : Facteurs de déboisement et de dégradation des forêts, politiques et mesures, stratégie nationale ou plan d'action national REDD+, garanties, avantages multiples, octrois incitatifs, engagement des parties prenantes et gouvernance
- Exemples de bonnes pratiques :
 - Voir les études de cas nationales de la série « Women's Inclusion in REDD+: Lessons from Good Practices in Forest, Agriculture and other Natural Resource Management Sectors », publiée dans le cadre de l'Initiative conjointe ONU-REDD, USAID LEAF et WOCAN en Asie-Pacifique :
 - i. Cambodge, disponible en anglais sur <http://bit.ly/1jt9Ss3>
 - ii. Sri Lanka, disponible en anglais sur <http://bit.ly/1Ltag9v>

Comme indiqué ci-dessus, les cinq axes de travail peuvent et doivent également être intégrés dans les domaines thématiques de la REDD+, tels que le SNSF, les dispositifs de gouvernance, l'engagement des parties prenantes, les garanties, les avantages multiples, les structures d'incitation, etc. Pour en savoir plus sur l'application des axes de travail dans le cycle de la politique REDD+, reportez-vous à la Figure 1 ci-dessous. (Remarque : en raison de la diversité des contextes nationaux, la figure 1 n'est pas exhaustive mais illustre plutôt comment les cinq axes peuvent et ont souvent été appliqués à travers les étapes du cycle de la politique REDD+.)

Figure 1 : Points de départ relatifs à l'égalité des sexes dans le cycle de la politique REDD+



Les cinq axes de travail doivent être appliqués au niveau national, tout au long du cycle de la politique et des domaines thématiques de la REDD+, ainsi que dans le soutien du Programme ONU-REDD aux pays partenaires. En outre, ils pourraient également être promus dans le cadre des efforts régionaux et mondiaux. Pour illustrer brièvement certains de ces liens plus généraux, l'axe 1 sur « les évaluations fondées sur une approche de genre » et l'axe 5 sur « la gestion des connaissances sur le genre » pourraient être appliqués lors de la préparation de publications régionales ou mondiales. L'axe 2 sur « la sensibilisation et le renforcement des capacités en matière de genre » lors de l'organisation d'ateliers thématiques régionaux de la REDD+. L'axe 4 sur « la planification et le suivi fondés sur une approche de genre » lors de l'élaboration des plans de travail annuels mondiaux et régionaux.



Photo: Riccardo Gangle / Programme ONU-REDD

MISE EN ŒUVRE

Le Programme ONU-REDD propose divers moyens pour accompagner les pays dans la mise en œuvre de leur approche en matière d'égalité des sexes, notamment dans l'utilisation et l'application de la méthodologie proposée ci-dessus. Ces moyens comprennent :

- 1. Un guide méthodologique (annexe 1)** – Présenté sous forme de tableau, ce guide est un outil essentiel pour favoriser la prise en compte de la problématique femmes-hommes. Pour chacun des cinq axes méthodologiques susmentionnés, ce guide présente une liste d'activités qui répondent à la problématique. Il comprend également des indicateurs possibles pour en mesurer la progression. (À noter que les activités et les indicateurs énumérés ne sont pas exhaustifs.) Les activités répertoriées ne sont pas censées être normatives, et la conception et la mise en œuvre détaillées de ces activités peuvent varier en fonction du contexte local et des circonstances nationales. Le but de ces tableaux est plutôt d'illustrer la façon d'intégrer les concepts d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes dans les activités aux niveaux national, régional et mondial, ainsi que la manière dont les résultats du Programme ONU-REDD peuvent être obtenus de manière efficace, durable, respectueuse du genre et socialement inclusive.
- 2. Services consultatifs ONU-REDD sur le genre (annexe 2)** – Le Programme ONU-REDD offre aux pays partenaires un ensemble de services d'appui technique axés sur la question du genre : examen des documents, plans de travail et analyses d'un projet, assistance technique spécifique, renforcement des capacités et formations sur la problématique femmes-hommes dans le cadre de la REDD+, ou encore mesure des progrès accomplis dans ce domaine par rapport aux objectifs. Afin de promouvoir une approche intégrée comprenant des services de conseil, le soutien axé sur la problématique du genre peut être et sera rationalisé et fourni de manière globale et coordonnée avec d'autres lignes de soutien du Programme (gouvernance, inclusion sociale, engagement des parties prenantes, avantages multiples, etc).

Le Programme compte avec l'appui d'une spécialiste mondiale de la problématique femmes-hommes. Cette dernière peut fournir des conseils sur les efforts déployés dans le cadre du Programme. En outre, chacune des trois agences du Programme dispose en interne de référents, de conseillers et/ou d'experts sur la question du genre (aux niveaux mondial et régional, et au sein des divisions et/ou de certains bureaux nationaux). Ils et elles sont disponibles pour guider et soutenir le personnel et les partenaires nationaux dans la prise en compte de la problématique. Le personnel du Programme est également formé aux approches relatives au genre.

L'annexe 2 fournit également une synthèse des services proposés par le Programme ONU-REDD pour soutenir les pays partenaires et les équipes régionales et nationales dans la conception, la mise en œuvre et le suivi d'activités répondant à la problématique femmes-hommes, y compris pour chaque axe méthodologique proposé en annexe 1.

- 3. Gestion des connaissances / enseignements tirés au niveau national (annexe 3)**

Pour illustrer le chemin parcouru quant à l'intégration d'une perspective axée sur le genre dans les travaux du Programme, l'annexe 3 vous propose des résumés par pays des bonnes pratiques et des premiers enseignements tirés. Ce sont précisément ces expériences qui ont alimenté et éclairé l'élaboration de la méthodologie présentée dans ce document, qui sous-tend l'approche du Programme en matière d'égalité des sexes.

- 4. Autres ressources (annexe 4)**

Pour encourager la prise en compte de la problématique femmes-hommes, les agences des Nations Unies et d'autres partenaires de développement ont mis au point un large éventail d'outils politiques, techniques et d'orientation qui sont autant de ressources utiles pour l'action de la REDD+. Pour une liste de certains des outils et publications sur l'égalité des sexes et la REDD+, ou la gestion des ressources naturelles, reportez-vous aux ressources et liens fournis aux annexes 1 et 4.

5

En outre, le PNUD, le PNUE et la FAO disposent de leurs propres directives, stratégies et/ou objectifs en matière d'intégration de la problématique femmes-hommes, qui orientent et renforcent leurs travaux sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le cadre du Programme ONU-REDD. D'autres efforts à l'échelle du Programme, tels que la gestion des connaissances et la mesure et le suivi des activités liées au genre par rapport au cadre de résultats du Programme, seront également inclus dans la mise en œuvre de l'approche relative au genre.



Photo : Riccardo Gangale / Programme ONU-REDD

ANNEXE 1 : SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS RÉPONDANT À LA PROBLÉMATIQUE FEMMES-HOMMES

AXE 1 – ÉVALUATIONS FONDÉES SUR UNE APPROCHE DE GENRE ET ANALYSES SPÉCIFIQUES AU GENRE

Les évaluations fondées sur une approche de genre et les analyses spécifiques au genre peuvent aider à établir une base de référence et à identifier des domaines à améliorer dans les politiques et les programmes REDD+, ainsi que les domaines dans lesquels l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes peuvent être encouragées.

Activité proposée	Orientations complémentaires	Indicateurs possibles pour mesurer les effets
Mener des évaluations/analyses axées sur la problématique femmes-hommes	<ul style="list-style-type: none"> Les évaluations axées sur la problématique femmes-hommes aident à cerner les problèmes de parité, à identifier les points de départ pour la prise en compte de la problématique, et à mettre en évidence les bonnes pratiques en la matière. Pour faciliter l'évaluation des dynamiques de genre, voici deux ressources utiles : <ul style="list-style-type: none"> La base de données constitutionnelle mondiale d'ONU Femmes sur l'égalité entre les femmes et les hommes : un référentiel de dispositions relatives à l'égalité des sexes dans 195 constitutions du monde entier, disponible ici : http://constitutions.unwomen.org/fr La base de données de la FAO sur le genre et les droits fonciers : une base de données contenant des informations sur la dimension du genre et les lacunes dans les droits et politiques fonciers des pays, disponible ici : http://www.fao.org/gender-landrights-database/en/ Pour conduire une évaluation axée sur la problématique femmes-hommes, et un examen des évaluations similaires existantes, un pays devrait affecter des ressources financières adéquates en temps opportun en amont du cycle de la politique REDD+. Si une évaluation récente existe déjà dans un pays, il faut appuyer les efforts pour que ses conclusions et ses résultats soient intégrés et pris en compte dans la conception et à la mise en œuvre de la politique REDD+. (Pour déterminer si une telle évaluation existe déjà dans un pays, il est recommandé de prendre contact avec les référents mondiaux, régionaux et/ou nationaux des agences ONU-REDD, selon ce qui s'applique.) Les coordonnateurs nationaux, régionaux et mondiaux peuvent dispenser des conseils sur la problématique femmes-hommes. À ce titre, ils constituent une excellente ressource à consulter en amont du processus. Pour plus de conseils et de ressources sur les analyses axées sur la problématique femmes-hommes, reportez-vous à la première étape de la <i>Note d'orientation sur l'égalité des sexes dans le cadre de la REDD+</i>, publiée par le Programme ONU-REDD. 	<ul style="list-style-type: none"> Données factuelles montrant que les processus, les politiques et les actions REDD+ comprennent des objectifs d'égalité des sexes et se fondent sur une analyse par sexe des effets de la REDD+ Données factuelles montrant que la planification et la mise en œuvre de la REDD+ reposent sur des informations ventilées par sexe sur l'accès et l'utilisation des forêts par les femmes et par les hommes
Intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes aux autres évaluations menées pour la REDD+ (p. ex. des évaluations fondées sur une approche de genre)	<ul style="list-style-type: none"> L'intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans d'autres analyses (analyse des parties prenantes, analyse des facteurs de déboisement et de dégradation des forêts, évaluation des avantages et des risques, analyse de la corruption, analyse coûts-avantages, etc.) permet d'identifier d'éventuelles lacunes et des pistes d'amélioration au sein d'un domaine thématique donné. En pratique, cela pourrait notamment impliquer les actions suivantes : veiller à ce que la méthodologie de l'évaluation tienne compte de la dimension du genre, examiner la littérature et les politiques relatives au genre lors de la revue de littérature, et intégrer toute dynamique de genre dans le rapport d'évaluation et ses conclusions. Pour chaque évaluation, il est nécessaire d'intégrer la dimension du genre dans le mandat (contexte, résultats, livrables, compétences...) et de le soumettre pour examen à un référent/expert du genre. Dans la mesure du possible, le recrutement des équipes d'évaluation doit respecter la parité femmes-hommes. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'activités de recherche et d'évaluations liées à la REDD+ qui documentent et analysent les connaissances locales et l'utilisation des forêts en fonction du sexe, ainsi que tout changement concernant l'accès des femmes et des hommes aux ressources forestières

Activité proposée	Orientations complémentaires	Indicateurs possibles pour mesurer les effets
Réaliser une cartographie/analyse des parties prenantes fondée sur une approche de genre en relation avec la REDD+	<ul style="list-style-type: none"> • Cette démarche peut intervenir dans le cadre d'un exercice indépendant ou d'un exercice plus vaste de cartographie des parties prenantes, selon ce qui convient. Elle peut aider à identifier les acteurs clés à mobiliser, en particulier ceux issus de groupes plus marginalisés comme les femmes, les jeunes, les peuples autochtones et les communautés locales. • Quelques questions à prendre en compte pour cartographier les parties prenantes selon une approche de genre (plus d'informations dans le guide de l'ONUDI sur la prise en compte de la problématique femmes-hommes) : <ol style="list-style-type: none"> 1. Les principales parties prenantes incluent-elles des individus ou des groupes liés au genre (par exemple, des ministères/départements, organisations, groupes communautaires ou autres axés sur les femmes ou axés sur le genre) ? 2. Existe-t-il des lacunes en termes de capacités ou des obstacles empêchant la participation active des femmes ? 3. Existe-t-il une représentation équilibrée des sexes parmi les principales parties prenantes ? 4. Est-ce qu'au moins un acteur dispose des compétences et de l'expertise nécessaires pour formuler des recommandations sur la prise en compte de la problématique femmes-hommes ? 5. Les parties prenantes sont-elles disposées à promouvoir et assurer une participation égale et active des femmes et des hommes lors des exercices de conception, de mise en œuvre et de validation ? • Pour déterminer si une telle cartographie existe déjà dans un pays, il est recommandé de prendre contact avec les référents mondiaux, régionaux et/ou nationaux des agences ONU-REDD, selon ce qui s'applique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Données factuelles témoignant de l'inclusion et/ou de l'amélioration des droits fonciers et forestiers des femmes et des groupes marginalisés dans les lois ou règlements • Nombre d'organisations et d'agences axées sur les femmes/le genre et directement engagées et impliquées dans des analyses liées à la REDD+
Participation des femmes locales et autochtones dans la conception des analyses, la collecte des données et les processus de validation	<ul style="list-style-type: none"> • Lors de la réalisation d'analyses spécifiques au genre et d'évaluations fondées sur une approche de genre, la participation de femmes locales et autochtones peut donner lieu à des collectes de données et des analyses plus représentatives du terrain. Une démarche qui, à son tour, peut encourager la création de politiques et processus nationaux REDD+ qui traitent les lacunes de manière appropriée et correspondent aux besoins présents des communautés. • Ici, il est également nécessaire de veiller à ce que des ressources suffisantes (financement, formation, renforcement des capacités, etc.) soient en place pour soutenir le rôle communautaire des femmes et leur participation à ces évaluations. 	
Organisation d'un forum sur la question du genre pour aider à définir les éléments et la portée de l'analyse	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontrer les parties prenantes concernées à l'occasion d'un forum peut vous renseigner sur les points à analyser, les connaissances et les lacunes relatives à l'égalité des sexes dans un pays, etc. En somme, un moyen efficace et rentable pour éclairer les modalités de l'analyse. • Identifier les acteurs qui devraient participer à un tel forum et s'assurer que l'événement identifie les objets d'analyse et les lacunes au niveau des connaissances. • Un forum de ce type pourrait réunir d'organisations axées sur les femmes, les jeunes et l'égalité des sexes, et notamment : des organisations non gouvernementales (ONG), des organisations de la société civile (OSC), des groupes locaux/communautaires, des syndicats et des ministères/départements. • Les plateformes de parties prenantes et gouvernementales existantes pourraient être exploitées. 	

AXE 2 – SENSIBILISATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS SUR LE GENRE

Approfondir la compréhension des concepts d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, renforcer les capacités pour mieux les intégrer, et remédier aux perceptions erronées concernant les questions de parité entre les sexes aux niveaux mondial, régional et national.

Activité proposée	Orientations complémentaires	Indicateurs possibles pour mesurer les effets
<p>Mener des activités régulières de sensibilisation avec les parties prenantes sur la problématique femmes-hommes et l'inclusion sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les actions de sensibilisation aident les parties prenantes à en savoir plus sur les besoins, les rôles et les opportunités propres aux femmes et aux groupes marginalisés, mais aussi à comprendre pourquoi la participation de ces populations est essentielle à la réussite de la REDD+. • La sensibilisation peut intervenir dans le cadre d'un exercice indépendant, ou encore s'intégrer à d'autres ateliers et événements thématiques sur l'engagement des parties prenantes, les garanties, les stratégies et plans d'action nationaux, les politiques et les mesures, etc. • Ces activités peuvent réunir des acteurs nationaux d'horizons variés, et notamment : des décideurs, des OSC, des dirigeants autochtones et communautaires, des membres de plateformes REDD+ établies, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ateliers, de formations et de séances REDD+ soulevant la problématique du genre et réunissant des parties prenantes nationales • Nombre de parties prenantes/membres d'équipes ayant bénéficié d'actions de sensibilisation/renforcement des capacités quant à la question du genre et la REDD+ (ventilé par sexe et groupe de parties prenantes) • Données factuelles indiquant que la REDD+, par le biais d'une action socialement inclusive et répondant à la problématique femmes-hommes, gagne en importance et en visibilité auprès des médias et du grand public • Évolution en pourcentage de la prise en compte de la problématique du genre dans les politiques, stratégies, plans d'action, cadres de suivi et autres composantes de la REDD+, par rapport à l'indicateur de référence • Fréquence et type de représentation des femmes et des groupes marginalisés parmi les intervenants et présentateurs des séances de formation sur le genre avec les acteurs de la REDD+ (gouvernements, groupes autochtones, dirigeants communautaires, etc.)
<p>Sensibiliser les femmes à leurs droits</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes, notamment au niveau communautaire, ignorent souvent leurs droits tant au niveau international (conventions sur les droits de l'homme et sur le changement climatique, ODD, etc.) qu'au niveau national (lois/directives nationales sur l'égalité des sexes, la REDD+, le régime foncier, etc.). Sur ce terrain, les efforts de sensibilisation peuvent doter les femmes des connaissances et des outils appropriés pour mieux faire entendre leur voix, exercer leurs droits, et tenir les gouvernements comptables de l'exécution des processus REDD+. 	

Activité proposée	Orientations complémentaires	Indicateurs possibles pour mesurer les effets
<p>Former et renforcer les capacités des parties prenantes, y compris les équipes REDD+, sur la manière d'intégrer la dimension du genre dans leurs travaux relatifs à la REDD+</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour cette activité, nous préconisons la mobilisation, la coordination et la consultation des acteurs locaux axés sur les femmes et les questions de genre (OSC, ONG et agences/organes représentant les gouvernements) en vue d'éclairer les efforts de sensibilisation et de renforcement des capacités répondant à la problématique femmes-hommes. • La formation doit être adaptée et alignée sur les besoins des participants et leurs domaines de travail spécifiques. • Exposer les fondements de l'égalité des sexes et la nécessité de la promouvoir. Vous pouvez souligner la manière dont l'égalité des sexes contribue à la réalisation des droits humains tout en favorisant l'efficacité, l'efficience et la durabilité de la REDD+. 	<ul style="list-style-type: none"> • Changements dans la perception/la compréhension de la question du genre et de l'inclusion sociale parmi les parties prenantes (décideurs, peuples autochtones, communautés locales, etc.) • Existence de partenariats/collaborations avec les OSC, les ONG et les ministères/organismes gouvernementaux luttant pour les femmes et l'égalité des sexes. • Données factuelles indiquant la présence d'informations REDD+ pertinentes selon les lieux et les formats (radio, langue locale, etc.) disponibles et accessibles aux femmes et aux autres groupes marginalisés (pauvres, jeunes, peuples autochtones, etc.)
<p>À l'échelle nationale, renforcer les capacités des acteurs axés sur les femmes et l'égalité des sexes (OSC, ONG, réseaux, ministères et autres organisations de développement œuvrant pour l'égalité des sexes et la REDD+ dans le pays), et établir des partenariats avec ces acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer ce type de partenariats peut aider à mieux exploiter des ressources limitées, à promouvoir l'apprentissage et l'échange d'expériences en matière d'égalité des sexes, et à créer des synergies en intégrant la dimension du genre dans les processus nationaux REDD+. • Dans certains cas, il peut être nécessaire de renforcer les capacités des organisations/groupes luttant pour les femmes et l'égalité des sexes sur le terrain de la REDD+, afin qu'ils contribuent efficacement aux processus REDD+, tant en termes de connaissances que de capacités institutionnelles. Compte tenu de la complexité des concepts REDD+, le renforcement des capacités doit également s'appuyer sur la situation et les connaissances du milieu local. • Examiner la manière dont les partenaires abordent les questions de genre pour éviter les chevauchements et identifier les opportunités de collaboration. 	<ul style="list-style-type: none"> • Perception des femmes et des personnes marginalisées quant à la disponibilité et l'accessibilité des informations sur la REDD+, par rapport aux indicateurs de référence • Pourcentage de femmes et d'hommes déclarant 1) comprendre le concept de la REDD+ ; 2) avoir la capacité de participer aux activités REDD+ ; 3) tirer parti des activités REDD+ ; et 4) voir leurs besoins satisfaits
<p>Faciliter la disponibilité et l'accessibilité de l'information sur les concepts et les composantes de la REDD+ pour les femmes et les autres groupes marginalisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les autres groupes marginalisés peuvent comprendre les jeunes, les personnes handicapées, les minorités, les personnes âgées, etc. • Assurez-vous que les ressources élaborées en appui de cette activité sont disponibles dans les langues locales et diffusées auprès des communautés tributaires des forêts. 	

AXE 3 – PARTICIPATION FONDÉE SUR UNE APPROCHE DE GENRE

Promouvoir l'équilibre entre les sexes et intégrer les concepts d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes dans les ateliers, les consultations, les organes de décision et les formations aux niveaux mondial, régional et national.

Activité proposée	Orientations complémentaires	Indicateurs possibles pour mesurer les effets
<p>Promouvoir la participation significative des femmes dans toutes les activités REDD+</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aller au-delà du simple décompte de participants pour mesurer à la fois la participation des femmes et des hommes et leur engagement effectif. (Consultez la section 4.3 [p. 44] du document du CIFOR intitulé « Adaptive Collaborative Management and Improving Women's Participation » ; vous y trouverez un tableau utile pour la mesure de l'engagement effectif.) Dans les communautés où les questions de genre sont un sujet délicat à traiter, il peut être nécessaire de tenir des réunions de consultation et de planification séparées pour les hommes, les femmes et les autres groupes marginalisés. Les points de vue sont ensuite partagés lors de séances de planification plénières pour développer un plan communautaire reflétant les intérêts de tous. • Pour plus de conseils et de ressources sur les analyses axées sur la problématique femmes-hommes, reportez-vous à la première étape de la Note d'orientation sur l'égalité des sexes dans le cadre de la REDD+, publiée par le Programme ONU-REDD. • Identifier et engager des mentors nationaux qui peuvent être chargés d'encourager et soutenir la participation significative des femmes. • Pour faciliter le suivi des progrès, fournir aux référents REDD+ des rapports trimestriels sur la participation des hommes et des femmes aux activités soutenues par le Programme ONU-REDD. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et pourcentage de femmes et d'hommes, ainsi que de représentants d'organisations axées sur les femmes et l'égalité des sexes, qui assistent à des ateliers, réunions, et autres événements REDD+, ventilés par type de formation (par exemple, partage des avantages, SN/PAN, garanties, consentement libre, informé et préalable...) • Nombre de séances de formation/ateliers conçus pour prendre en compte les contraintes des femmes (par exemple, les questions de sécurité, les services de garde d'enfants, les groupes exclusivement féminins, etc.)
<p>Promouvoir le renforcement des capacités parmi les femmes et les groupes marginalisés avant les consultations REDD+</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités sur les domaines thématiques REDD+ par divers moyens : ateliers, événements, forums de discussion, diffusion de notes d'information avant les ateliers, etc. Cela peut aider à garantir que les femmes et les hommes disposent d'une capacité technique équitable pour contribuer efficacement à ces processus et aux opportunités décisionnelles associées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de femmes et d'hommes qui participent activement aux séances de formation (contribution aux discussions...)

Activité proposée	Orientations complémentaires	Indicateurs possibles pour mesurer les effets
<p>Créer des groupes de femmes et réunir des femmes partageant des priorités et des intérêts semblables</p>	<ul style="list-style-type: none"> Compte tenu des obstacles sociopolitiques et culturels, les femmes peuvent subir des discriminations et des menaces lorsqu'elles font entendre leur voix, conséquence de normes sociales préjudiciables. Ainsi, réunir des femmes partageant un socle de priorités et d'intérêts communs favorise la création d'un environnement sûr, avec à la clé plusieurs retombées : émergence d'une voix collective et unifiée, développement de la confiance et des compétences nécessaires pour participer de manière stratégique aux actions REDD+, gain d'accès et d'influence sur les processus de prise de décisions. Appuyer la formation de groupes de femmes selon les besoins (par exemple, évaluer les besoins économiques pour structurer des activités comme des groupes d'épargne et de crédit, de commerce à petite échelle ou d'élevage de petit bétail). Souvent populaires parmi les femmes, ces groupes créent un espace de dialogue ouvert et transparent. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'hommes et de femmes participant à la formation et au partage des connaissances sur l'amélioration de la gestion des terres/forêts et la réduction des émissions de CO₂ (à la suite de projets/programmes financés par la REDD+) Existence de partenariats/collaborations avec les OSC, les ONG et les ministères/organismes gouvernementaux luttant pour les femmes et l'égalité des sexes.
<p>Concevoir et mettre en œuvre des ateliers, des formations et d'autres événements afin que les processus de prise de décision, les connaissances et les informations débattues encouragent la participation et la présence des femmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> Étant donné que le travail forestier est souvent associé aux hommes et qu'il s'agit d'un secteur à prédominance masculine, il est souvent nécessaire d'adapter spécifiquement les actions de renforcement des capacités et de sensibilisation à la REDD+ pour inclure les femmes, et de présenter les informations de manière pertinente pour l'usage et la conservation des ressources forestières par ces dernières. Organiser des réunions, consultations et autres événements pour encourager la participation des femmes. Par exemple, organiser des réunions à une heure et dans un lieu qui conviennent aux femmes, ainsi que des solutions pour la garde des enfants. Tenir compte des problèmes de sécurité auxquels les femmes peuvent être confrontées lorsqu'elles se rendent dans des lieux de réunion, et veiller à ne pas planifier de réunions ou de séances de formation à un moment qui coïnciderait avec les tâches quotidiennes des femmes. Pour plus de conseils et de ressources sur les analyses axées sur la problématique femmes-hommes, reportez-vous à la première étape de la Note d'orientation sur l'égalité des sexes dans le cadre de la REDD+, publiée par le Programme ONU-REDD. 	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de 1) femmes et 2) organisations et ministères axés sur les femmes et l'égalité des sexes qui occupent un siège au sein des groupes de travail/tables rondes/organes de la REDD+ Pourcentage de femmes et d'hommes employés dans les agences REDD+ en tant que gestionnaires, personnels de projet et personnels de terrain
<p>Prendre en compte les situations et les connaissances locales dans le renforcement des capacités sur la REDD+</p>	<ul style="list-style-type: none"> Structurer et concevoir des activités de renforcement des capacités REDD+ en tenant compte des connaissances existantes, de la terminologie locale et de la langue des femmes autochtones et locales afin de s'assurer que les femmes comprennent les sujets abordés et que leurs capacités puissent être renforcées en conséquence. Cette approche pourrait bénéficier d'un processus à plusieurs niveaux où des formateurs nationaux traduiraient la terminologie et les concepts internationaux de la REDD+ dans un langage compréhensible pour la communauté. L'adaptation des termes et des concepts à la réalité, à la culture et au contexte des femmes locales et autochtones peut encourager et soutenir leur participation active et significative à la REDD+. 	<ul style="list-style-type: none"> Variation en pourcentage (p. ex. chaque semestre, chaque année) du nombre de femmes occupant des postes techniques, professionnels et des responsables associés à l'action REDD+

Activité proposée	Orientations complémentaires	Indicateurs possibles pour mesurer les effets
Prendre des mesures spécifiques pour établir le dialogue et rechercher des partenariats avec des agences et des organisations (gouvernementales et non gouvernementales) axées sur les femmes et l'égalité des sexes	<ul style="list-style-type: none"> • Contacter et consulter sur les dynamiques de genre les organisations et les ministères/départements axés sur les femmes et l'égalité des sexes. Cette mesure peut non seulement favoriser l'intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes, mais aussi alimenter les systèmes d'information et les processus d'engagement et de participation des parties prenantes. • Dans certains cas, ces groupes pourraient avoir besoin de renforcer leurs capacités en matière de processus REDD+, de sorte que leur orientation soit plus pertinente et adaptée au contexte. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de ménages et d'individus (femmes et hommes) ayant un meilleur accès et un meilleur contrôle de la terre et des forêts grâce au soutien de la REDD+ (par rapport au niveau de référence)
Encourager les dirigeants masculins à soutenir la participation des femmes à la prise de décision et à la direction, notamment par des déclarations publiques et des actions concrètes	<ul style="list-style-type: none"> • Un encouragement en faveur de l'égalité des sexes de la part des dirigeants masculins peut avoir un effet d'entraînement positif sur la promotion d'une participation fondée sur une approche de genre, en particulier au sein des communautés locales et des groupes autochtones. • Identifier des ambassadeurs aux niveaux communautaire, régional et national pour défendre les intérêts des femmes. 	
Fixer des cibles spécifiques en matière de participation des femmes, en particulier dans les organes, les structures et les plateformes de prise de décisions	<ul style="list-style-type: none"> • Fixer des cibles claires quant à la participation des femmes aux organes de décision, et veiller à ce qu'elle soit approuvée et soutenue – avec au moins 30 % de participation féminine. Dans ce contexte, mieux vaut s'efforcer d'aller au-delà du minimum de 30 % pour atteindre la barre des 40 %. 	

AXE 4 – PLANIFICATION ET SUIVI FONDÉS SUR UNE APPROCHE DE GENRE

Élaborer des cadres de suivi et de diffusion des informations fondés sur une approche de genre, et allouer des budgets suffisants aux activités REDD+ répondant à la problématique femmes-hommes, y compris dans les structures de financement REDD+.

Activité proposée	Orientations complémentaires	Indicateurs possibles pour mesurer les effets
<p>Développer et intégrer des indicateurs de genre dans les cadres de rapports pour toutes les composantes de la REDD+, et ventiler les données par sexe</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des exemples d'indicateurs sont fournis dans les tableaux de la présente annexe (colonnes de droite). • Pour des exemples supplémentaires d'indicateurs spécifiques au genre sur des thèmes pertinents pour la REDD+, consultez cette ressource : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Programme des Nations Unies pour le développement (2006). Measuring democratic governance: A framework for selecting pro-poor and gender sensitive indicators. Disponible sur http://bit.ly/1EtVrIB ◦ Banque asiatique de développement et AusAID (2013). Tool kit on gender equality results and indicators. Disponible sur http://www.adb.org/documents/tool-kit-gender-equality-results-and-indicators • L'équipe mondiale du Programme ONU-REDD fournit des orientations et une assistance supplémentaires sur les indicateurs de genre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de femmes et d'hommes des communautés locales et des groupes autochtones participant à la conception des indicateurs • Pourcentage du budget annuel expressément alloué au soutien de l'égalité des sexes et/ou de l'engagement ou de l'autonomisation des femmes • Données factuelles indiquant que les mécanismes de financement des activités REDD+ comprennent des lignes directrices répondant à la problématique femmes-hommes.
<p>Élaborer des orientations au niveau national pour la diffusion d'informations sur les questions de genre, notamment par la collecte de données ventilées par sexe et l'utilisation d'indicateurs de parité aux niveaux mondial et national</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ces orientations devraient souligner, entre autres, la nécessité de : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rendre compte des changements survenus dans les droits des femmes et des autres groupes marginalisés, leur régime foncier, leur accès aux ressources (terres, financements...), etc. ◦ Suivre ces changements et leurs incidences pour les femmes et pour les hommes, afin qu'ils soient pris en compte dans les prises de décision et la planification. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de femmes et d'hommes participant à la gestion des fonds REDD+
<p>Promouvoir des moyens assurant la prise en compte équitable des voix des femmes et des hommes lors de la conception des indicateurs REDD+ et de la collecte des données y relatives</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cela nécessitera très probablement la mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités sur le développement d'indicateurs et les indicateurs de genre. • Le dialogue et les consultations avec des organisations de femmes (groupes, OSC, syndicats...), ou des groupes similaires pour les jeunes le cas échéant, peuvent aider à assurer la prise en compte des voix des femmes (et des jeunes, le cas échéant). 	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de femmes membres d'un conseil de surveillance ou de diffusion de l'information

Activité proposée	Orientations complémentaires	Indicateurs possibles pour mesurer les effets
<p>Consulter le ministère, le département et/ou le référent chargé de la condition féminine et de la problématique femmes-hommes lors de l'élaboration des cadres de suivi et de diffusion des informations</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer des informations sur la façon dont les ministères compétents surveillent la prise en compte de la problématique femmes-hommes. • Identifier et rechercher des synergies avec les cibles et objectifs pertinents définis par les agences gouvernementales, y compris les cibles de parité femmes-hommes dans le secteur forestier. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage d'avantages REDD+ (ventilés par type : monétaires et non monétaires) qui profitent aux femmes, aux hommes, aux garçons et aux filles • Nombre d'activités d'amélioration de la chaîne de valeur REDD+ qui bénéficient aux femmes et aux hommes
<p>Promouvoir une budgétisation qui tient compte de la problématique femmes-hommes, notamment en ce qui concerne l'établissement de rapports sur l'allocation de budgets pour la réalisation des engagements en matière de genre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cela peut comprendre l'allocation d'un budget explicite pour les activités liées au genre. • Pour plus de conseils sur la budgétisation fondée sur une approche de genre, consultez le site web d'ONU Femmes dédié au financement pour l'égalité des sexes. 	
<p>Veiller à ce que les femmes et les hommes participent équitablement aux décisions en matière de gestion des fonds REDD+</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fixer des cibles en matière de participation des femmes et entreprendre toute activité correspondante de renforcement des capacités pour que les femmes et les hommes puissent se prononcer adéquatement sur la gestion des fonds REDD+. • Assurer la participation des femmes aux décisions sur la répartition des fonds REDD+ et l'utilisation des fonds collectifs. 	

AXE 5 – GESTION DES CONNAISSANCES SUR LE GENRE

Systématiser les bonnes pratiques en matière de conception et de mise en œuvre d’actions REDD+ répondant à la problématique femmes-hommes. Permettre aux pays et régions, ainsi qu’aux groupes de parties prenantes et au personnel, de partager leurs expériences autour de cette problématique.

Activité proposée	Orientations complémentaires	Indicateurs possibles pour mesurer les effets
Lors de la compilation des bonnes pratiques et des enseignements tirés des composantes REDD+, inclure toute information sur les dimensions du travail spécifiques au genre	<ul style="list-style-type: none"> • Si la compilation de ces exemples fait apparaître un manque d’informations sur le genre, il serait utile de le noter et d’en clarifier la raison. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre 1) d’études de cas sur l’égalité des sexes et la REDD+, 2) d’études de cas REDD+ qui mettent en évidence les dimensions de genre (et le nombre de vues ou de clics relatifs à ces ressources dans l’espace de travail du Programme ONU-REDD) • Nombre de sessions d’échange de connaissances Sud-Sud et autres événements de gestion des savoirs REDD+ comportant une session sur la problématique femmes-hommes • Nombre de femmes participant à ces événements et ces échanges • Degré de satisfaction des pays partenaires à l’égard des connaissances, de l’expertise technique et du renforcement des capacités fournis par le Programme ONU-REDD en appui des processus, politiques et actions REDD+ répondant à la problématique femmes-hommes
Élaborer des études de cas présentant les bonnes pratiques et les enseignements tirés pour intégrer la question du genre et promouvoir l’autonomisation des femmes dans l’action REDD+	<ul style="list-style-type: none"> • Cela peut comprendre des comptes rendus d’ateliers, des publications, des vidéos, etc. • Les études de cas servent d’outil de plaidoyer pour démontrer le rôle central des femmes dans la gestion durable des forêts et dans les systèmes de gestion forestière traditionnels. 	
Lors de l’organisation de sessions d’échange de connaissances Sud-Sud et d’autres événements de gestion des savoirs, intégrer des séances dédiées à la problématique femmes-hommes et présenter les bonnes pratiques en matière de genre et d’autonomisation des femmes	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir et fixer des cibles de participation féminine à ces événements. Promouvoir une participation féminine de 30 % au minimum. • Étudier les options possibles pour permettre aux femmes ayant adopté de bonnes pratiques (le cas échéant) d’organiser elles-mêmes les séances d’échange de connaissances. 	

ANNEXE 2 : SYNTHÈSE DES SERVICES ONU-REDD POUR LA PRISE EN COMPTE DE LA PROBLÉMATIQUE FEMMES-HOMMES

Cette section vous présente les divers types d'assistance dont peuvent bénéficier les parties prenantes du Programme ONU-REDD au niveau national (ainsi que les équipes régionales et nationales) en vue d'intégrer une action répondant à la problématique femmes-hommes aux processus REDD+ nationaux. Cette « synthèse des services » n'est pas exhaustive. Elle fournit plutôt un aperçu des types de services et de soutien pouvant être dispensés à travers les phases du cycle de la politique REDD+ et des composantes REDD+. Comme indiqué ci-dessus, afin de promouvoir une approche intégrée comprenant des services de conseil, l'appui à la problématique du genre peut et sera rationalisé et fourni de manière globale et coordonnée avec d'autres lignes de soutien ONU-REDD. Si des services spécifiques liés au genre sont nécessaires (ils ne figurent pas dans ce tableau), les équipes régionales et nationales sont encouragées à demander le soutien de l'équipe mondiale. Pour bénéficier de ressources du monde entier sur la problématique du genre (outils, modèles et présentations PowerPoint), reportez-vous à l'annexe 4 ou cliquez [ici](#).

Axe d'approche relatif au genre	Exemples de services ONU-REDD disponibles
1. Évaluations fondées sur une approche de genre et analyses spécifiques au genre	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'une analyse sur la problématique femmes-hommes : aide méthodologique autour de la conception, de la révision et de la conduite de l'analyse. Élaboration du mandat : rédaction et définition des orientations du mandat associé, et aide à sa diffusion au sein des réseaux axés sur les problématiques du genre et du changement climatique. Examen et conseils sur les supports d'évaluation existants ou à ajouter (par exemple, questionnaires, rapports d'étape, plans de travail, etc.). Fourniture de ressources et d'exemples de bonnes pratiques sur les évaluations relatives à la problématique femmes-hommes. Examen d'autres analyses/évaluations (analyse des parties prenantes, analyse des facteurs de déboisement et de dégradation des forêts, évaluation des avantages et des risques, analyse coûts-avantages, etc.) pour fournir des orientations concrètes sur le renforcement de leur perspective de genre.
2. Sensibilisation et renforcement des capacités en matière de genre	<ul style="list-style-type: none"> Conception et animation des activités de renforcement des capacités sur l'égalité des sexes et la REDD+ (personnels et parties prenantes au niveau des pays avec l'appui des équipes ONU-REDD), adaptées au(x) domaine(s) thématique(s) et au public cible de la REDD+. Enquêtes sur la problématique femmes-hommes : partage d'exemples (pour les ateliers, formations, etc.) et élaboration de questionnaires sur mesure pour préparer les ateliers et évaluer leur impact. Orientations et exemples de bonnes pratiques sur la fourniture d'informations disponibles et accessibles aux femmes et aux groupes marginalisés. Mise en relation du personnel REDD+ avec les organisations nationales et locales axées sur les femmes et l'égalité des sexes (ministères/départements, ONG, OSC, groupes autochtones, etc.) pour étudier les synergies et les possibilités de collaboration.

Axe d'approche relatif au genre	Exemples de services ONU-REDD disponibles
3. Participation fondée sur une approche de genre	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration du mandat : élaboration et définition des orientations du mandat associé, et aide à sa diffusion au sein des réseaux axés sur les problématiques du genre et du changement climatique. • Formation et renforcement des capacités des personnels et parties prenantes au niveau des pays (dispensés par les équipes ONU-REDD) sur la manière de concrétiser une participation fondée sur une approche de genre. • Examen/préparation de supports et élaboration d'orientations sur la problématique femmes-hommes concernant les activités et les documents liés à l'engagement des parties prenantes (cartographie et plans de participation des parties prenantes, calendriers, présentations PowerPoint, etc.). • Partage d'études de cas illustrant la marche à suivre pour concrétiser une participation fondée sur une approche de genre. • Enquêtes sur la problématique femmes-hommes : partage d'exemples (pour les ateliers, formations, etc.) et élaboration de questionnaires sur mesure pour préparer les ateliers et évaluer leur impact. • Mise en relation du personnel REDD+ avec les organisations nationales et locales axées sur les femmes et l'égalité des sexes (ministères/départements, OSC, ONG, groupes autochtones, etc.). • Élaboration d'indicateurs de genre pour mesurer le degré de prise en compte de la problématique femmes-hommes au sein des activités de participation.
4. Planification et suivi fondés sur une approche de genre	<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture d'exemples d'indicateurs de genre, et élaboration d'indicateurs de genre. • Élaboration d'orientations pour la diffusion d'informations sur les questions de genre, notamment par la collecte de données ventilées par sexe et l'utilisation d'indicateurs de parité. • Mise en relation du personnel REDD+ avec les organisations nationales et locales axées sur les femmes et l'égalité des sexes (ministères/départements, OSC, ONG, groupes autochtones, etc.), afin d'intégrer le contexte local et national dans la budgétisation et les cadres de suivi et de diffusion des informations. • Examen des budgets, structures financières, modalités des financements nationaux et autres composantes REDD+, afin d'identifier des points d'ancrage pour élaborer et mesurer les progrès d'une action répondant à la problématique femmes-hommes.
5. Gestion des connaissances sur le genre	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'études de cas ONU-REDD sur la question du genre dans différentes régions. • Conception et animation des séances d'échange des connaissances Sud-Sud et/ou d'autres événements de gestion des connaissances axés sur la problématique femmes-hommes. • Orientations relatives à la problématique femmes-hommes pour éclairer la conception et la mise en œuvre d'échanges de connaissances Sud-Sud et/ou d'autres événements de gestion des savoirs (par exemple sur le mandat, les notes conceptuelles, les ordres du jour, les questionnaires pré et post enquête, les présentations PPT). • Examen et intégration de la dimension du genre dans d'autres études de cas techniques et thématiques REDD+ en cours d'élaboration.

ANNEXE 3 : EXPÉRIENCES NATIONALES ET BONNES PRATIQUES RELATIVES AU GENRE ET À LA REDD+

Cette annexe présente des résumés d'études de cas importantes qui illustrent les bonnes pratiques adoptées par les pays partenaires du Programme en matière d'égalité des sexes.

1. CAMBODGE : GROUPE INTERMINISTÉRIEL SUR LE GENRE POUR LA REDD+

Au Cambodge, bien que des politiques et des institutions soient en place pour promouvoir l'intégration de la dimension du genre dans les secteurs de la foresterie et de la gestion des ressources naturelles, des obstacles ont empêché le fonctionnement efficace de ces institutions et la mise en œuvre de ces politiques. Reconnaissant la présence d'un fossé entre la politique et la pratique, le Cambodge, de 2012 à 2014, a accepté de faire office de pays pilote dans le cadre d'une initiative régionale conjointe sur l'inclusion des femmes dans la REDD+, organisée par le Programme ONU-REDD, USAID LEAF et WOCAN. Dans le cadre d'une évaluation nationale (disponible sur : <http://bit.ly/1jt9Ss3>), les obstacles concrets à l'inclusion des femmes et à la prise en compte de la problématique femmes-hommes dans la politique REDD+ (aux niveaux institutionnel et communautaire) ont été examinés. Les principaux points de départ correspondants et des recommandations visant à éliminer ces obstacles ont été formulés. Les bonnes pratiques sur les questions de genre à reproduire ont été identifiées. Ces recommandations ont été prises en compte et classées par ordre de priorité dans le cadre d'un dialogue national sur les forêts avec la participation d'un large éventail de parties prenantes, notamment des responsables gouvernementaux, des ONG et OSC, des universitaires et des communautés locales.

En réponse à ces conclusions et recommandations, le gouvernement a décidé en 2014 que la création d'un groupe interministériel sur le genre au niveau national constituerait une mesure initiale efficace. Objectif : aider le groupe de travail de la REDD+ à 1) remédier à certaines des barrières et disparités identifiées de manière rentable et efficace dans le cadre de ses travaux REDD+ en cours, et 2) renforcer les bonnes pratiques existantes en matière d'égalité des sexes. Composé de quatre représentants gouvernementaux (administration forestière, administration des pêches, ministère de l'Environnement et ministère de la Condition féminine), le Groupe de travail sur l'égalité entre les sexes (établi jusqu'à fin 2015), avait pour objectif de sensibiliser le groupe de travail, le groupe de consultation et les équipes techniques REDD+ aux concepts de genre et d'autonomisation des femmes. Il devait également fournir des conseils sur les composantes de la stratégie nationale REDD+ et sur les directives de mise en œuvre ultérieures au moment de leur préparation.

Pour atteindre ses objectifs, le Groupe de travail a entrepris les activités suivantes :

- Organisation de deux ateliers de sensibilisation et de renforcement des capacités autour de la problématique femmes-hommes et de la REDD+, y compris avec les quatre équipes techniques et le groupe de consultation REDD+.
- Commentaires écrits et recommandations au secrétariat du groupe de travail REDD+ sur les moyens de renforcer l'intégration des concepts d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes dans le projet de stratégie nationale REDD+.
- Sensibilisation à la problématique femmes-hommes, à la REDD+ et au travail du Groupe de travail sur l'égalité entre les sexes à travers une émission-débat à la radio et à la télévision nationale du Cambodge.

En outre, des outils et processus d'appui ont été mis en place pour éclairer et guider les travaux du Groupe de travail sur l'égalité entre les sexes. À la demande du Groupe de travail, ces travaux ont notamment consisté à organiser une formation interne sur la problématique femmes-hommes

et la REDD+ en novembre 2014 avec le Groupe (au carrefour de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et de la REDD+), et à développer une liste de contrôle pour guider l'examen du projet de stratégie nationale REDD+ par le Groupe de travail.

Bien que la stratégie REDD+ n'ait pas été finalisée, les premiers résultats de la participation du Groupe de travail ont été encourageants. Au fil de l'évolution du projet de stratégie nationale REDD+, des amendements ont fait apparaître un nombre croissant d'aspects liés au genre, y compris dans des sections stratégiques comme la définition des principes.

Pour plus d'informations sur le Groupe de travail sur l'égalité entre les sexes au Cambodge, contactez Elizabeth Eggerts, Spécialiste ONU-REDD de la problématique femmes-hommes et de la REDD+, à cette adresse : elizabeth.eggerts@undp.org.



Photo : Secrétaire du groupe de travail REDD+, Cambodge

2. PROGRAMME CBR+ : INTÉGRER LA QUESTION DU GENRE DANS LES PROJETS COMMUNAUTAIRES

Le programme CBR+ est un partenariat entre le Programme ONU-REDD et le programme de microfinancements du FEM, mis en œuvre par le PNUD pour fournir des subventions directement aux peuples autochtones et aux communautés forestières afin de leur donner les moyens de participer pleinement aux activités de préparation de la REDD+ et de développer leurs expériences, enseignements et recommandations au niveau local pouvant alimenter les processus nationaux REDD+. Le programme CBR+ soutient des projets au niveau communautaire qui complètent les programmes nationaux de l'ONU-REDD, ainsi que les processus et/ou stratégies de préparation à la REDD+ au niveau national. Au cours de la phase pilote (2014-2017), le programme CBR+ a été mis en œuvre dans six pays pilotes : Paraguay, Panama, Nigéria, République démocratique du Congo (RDC), Cambodge et Sri Lanka. (Pour plus d'informations, consultez la [Fiche d'information CBR+](#).)

Des recommandations ont été fournies à chaque pays pilote pour veiller à ce que les principes d'égalité des sexes soient promus dans la conception et la mise en œuvre de leurs plans nationaux CBR+. Il leur a également été conseillé d'envisager d'allouer une partie des subventions CBR+ à des projets conçus par les femmes ou bénéficiant à celles-ci (plus d'informations dans la [note d'orientation CBR+](#)). Bien que la phase pilote soit toujours en cours, les résultats de la prise en compte du genre dans cette initiative ont été très encourageants.

Pour donner un aperçu des dimensions de genre intégrées à cette initiative, les six plans nationaux CBR+ ([Paraguay](#), [Panama](#), [Nigéria](#), [RDC](#), [Cambodge](#) et [Sri Lanka](#)) incluent des considérations de genre dans leurs critères de sélection de projet et dans leurs cadres de suivi, avec des cibles et/ou des indicateurs liés à la participation des femmes et/ou à l'égalité des sexes. Ces plans nationaux CBR+ guident le décaissement des subventions CBR+ et sont déterminants dans le choix des projets à financer par l'initiative. Dans quatre des six plans nationaux (RDC, Nigéria, Cambodge et Sri Lanka), des liens avec des considérations de genre et/ou la participation des femmes ont été établis dans les produits et/ou résultats. Dans cinq des six pays (Cambodge, Sri Lanka, RDC, Nigéria et Paraguay), des femmes ont été spécifiquement identifiées et incluses parmi les groupes de parties prenantes participant aux consultations. Dans un plan national CBR+ (Nigéria), un accent particulier a été mis sur les projets qui bénéficieront aux femmes jeunes et célibataires, car elles ont tendance à être particulièrement marginalisées.

Environ 70 subventions CBR+ ont été décaissées (7 à 14 projets par pays pilote) et davantage de subventions devraient être versées tout au long de l'année 2016. Parmi les projets CBR+ financés à ce jour, chaque pays pilote compte au moins un (et jusqu'à quatre) projet dirigé par une organisation axée sur les femmes, a établi les femmes comme les principales bénéficiaires du projet, et/ou intègre des dimensions sensibles au genre dans ses objectifs.

Ces projets sont variés et s'étalent sur une vaste palette de domaines : formation des femmes et des jeunes aux méthodologies relatives aux pratiques d'éco-agriculture et aux entreprises axées sur des moyens de subsistance durables (Nigéria), formation de groupes de production de femmes à la culture du café d'ombre (Panama), efforts d'une organisation axée sur les femmes pour aider le comité de gestion communautaire et ses membres à obtenir leur titre de propriété pour gérer et utiliser les ressources forestières communautaires de manière durable et participer à la mise en œuvre future de la REDD+ (Cambodge).

Pour plus d'informations sur le programme CBR+, contactez Mme Dearbhla Keegan, coordinatrice du projet CBR+ : dearbhla.keegan@undp.org.

3. GHANA : PRISE EN COMPTE DE LA PROBLÉMATIQUE FEMMES-HOMMES DANS LE PROCESSUS NATIONAL REDD+¹⁰

Grâce au financement et au soutien technique de divers partenaires¹¹, le Ghana mène depuis juillet 2008 des activités de préparation et de mise en œuvre de la REDD+. Actuellement, la Commission forestière du Ghana, par l'intermédiaire de son secrétariat national REDD+ (NRS), dirige la mise en œuvre de la REDD+ avec l'aide d'une subvention du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FPCF) de la Banque mondiale.

Au Ghana, les initiatives sensibles au genre ont été au centre du processus REDD+. Ces initiatives impliquaient, entre autres, la création et le déploiement de feuilles de route pour guider la conception et la mise en œuvre d'actions REDD+ sensibles au genre. Ce processus a ouvert la voie à la validation de bonnes pratiques et d'enseignements clés pour l'avenir. À titre d'exemple, voici quelques-unes des activités principales qui ont permis de guider et d'éclairer le travail de prise en compte de la problématique femmes-hommes dans les processus de préparation et de mise en œuvre de la REDD+ au Ghana :

- Grâce à la collaboration de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), de la Commission forestière du Ghana et d'autres partenaires, une [Feuille de route provisoire pour l'égalité des sexes et la REDD+](#) a été élaborée en 2011. Dans cette optique, des ateliers participatifs réunissant de multiples acteurs ont été organisés, réunissant notamment des décideurs nationaux, des organisations féminines et des experts de la problématique femmes-hommes. Outre le renforcement des capacités des participants autour de la problématique et de la REDD+, ces ateliers visaient à offrir un espace de dialogue sur les questions de genre à l'échelle nationale, ainsi que sur les actions susceptibles de soutenir des processus nationaux REDD+ sensibles au genre. Sur ces questions, la feuille de route a tenu lieu de boussole pour d'autres processus REDD+, y compris l'évaluation environnementale et sociale (voir ci-dessous), puis en 2015 la [stratégie nationale REDD+](#).
- Dans le cadre du processus de préparation à la REDD+ du Ghana, financé par le FPCF, une évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS) du mécanisme REDD+ au Ghana a été entreprise en 2014. À l'unisson d'autres documents pertinents et des résultats des activités de préparation, les conclusions, les objectifs et les actions de la Feuille de route 2011 pour l'égalité des sexes et la REDD+ ont encouragé l'adoption d'une approche de genre pour la conception et l'analyse de l'EESS, dont le cadre REDD+ accorde une place particulière aux aspects suivants : moyens de subsistance, droits, patrimoine culturel, genre, groupes vulnérables, gouvernance, renforcement des capacités et biodiversité.
- S'appuyant sur l'une des stratégies clés de la Feuille de route, le Ghana a créé au titre de la REDD+ un sous-groupe de travail national sur l'égalité des sexes en 2015, avec le soutien financier du PNUD et le concours du Bureau mondial pour l'égalité des sexes de l'UICN, du FCPF et du secrétariat national REDD+ (dans le cadre du financement REDD+ existant au Ghana). Comprenant des représentants du gouvernement, de l'autorité traditionnelle, des communautés locales, des universités, du secteur privé et des organisations non gouvernementales et de la société civile, le sous-groupe de travail national est chargé de diriger le processus de prise en compte de la problématique femmes-hommes, de renforcer les capacités en la matière au niveau communautaire, et de fournir un appui technique pour examiner les documents et

10 Les informations fournies dans cette étude de cas ont été largement adaptées de ce document : UICN (2016). « Mainstreaming Gender into Ghana's REDD+ Process: Successes and Challenges of the Journey ». Juin. Disponible sur : <https://portals.iucn.org/library/node/46386>

11 Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FPCF), Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Programme d'investissement pour la forêt (FIP), Agence danoise de développement international (DANIDA), Programme ONU-REDD, et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

processus REDD+ et garantir leur prise en compte de la problématique. Pour accompagner ce travail, le sous-groupe de travail a également été formé à diverses questions au moment de sa création : changement climatique, REDD+, situation de la REDD+ au Ghana, liens entre le genre, la REDD+ et les questions de sauvegarde, et importance d'intégrer la dimension du genre dans l'action de la REDD+.

À ce jour, les résultats enregistrés sont positifs. Par exemple, le sous-groupe de travail a élaboré un plan d'action sur l'égalité des sexes et la REDD+ en vue de soutenir la mise en œuvre de la feuille de route déjà évoquée. Il a également examiné et formulé des recommandations concernant le projet de stratégie nationale REDD+ et d'autres rapports pour garantir l'inclusivité et la prise en compte de la problématique femmes-hommes au sein des cadre et processus nationaux REDD+. Enfin, ce plan d'action a permis de renforcer son mandat et son rôle dans l'architecture nationale REDD+. En outre, le secrétariat national REDD+ au Ghana a mis en place un bureau dédié à la coordination des sauvegardes et des questions de genre. Du reste, bon nombre d'institutions ont vu leurs capacités relatives à l'égalité des sexes et la REDD+ renforcées, tandis que les acteurs locaux de certaines communautés ont été formés pour diriger la prise en compte de la problématique femmes-hommes dans les activités de projet et les politiques/stratégies au niveau des districts.

Grâce à ces efforts, les défis et les enseignements en matière d'égalité des sexes ont également été mis au jour. Par exemple, compte tenu des disparités entre les sexes concernant les normes socioculturelles et des inégalités et obstacles juridiques, la dynamique des lois coutumières et écrites – en matière de mariage, de divorce, de succession, de garde et de régime foncier – a des conséquences importantes sur l'accès, l'utilisation et le contrôle des ressources par les femmes et les hommes, mais aussi sur l'action de la REDD+, notamment dans les domaines de la participation inclusive, des droits, de l'équité et du partage des avantages. Sur le front de la participation, les femmes se heurtent toujours à des obstacles, manquant notamment des connaissances et des capacités indispensables pour participer de manière significative à toutes les étapes de la prise de décisions et, partant, défendre la prise en compte de leurs intérêts. Pour contourner ces obstacles et promouvoir la participation active des femmes, la créativité est de mise. Ici, des efforts sont à déployer pour sensibiliser les hommes à l'importance et aux avantages de la contribution des femmes, mais aussi tordre le cou aux mythes qui entourent la défense des droits des femmes (affaiblissement des professions, du pouvoir, etc.).

Pays partenaire du Programme ONU-REDD, le Ghana a franchi dans le cadre de son processus REDD+ des étapes décisives en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. Tout naturellement, d'autres pays d'Afrique ont tenu à en apprendre davantage sur les réussites et les difficultés auxquels le Ghana a été confronté. À l'occasion d'une séance de partage des connaissances Sud-Sud organisée par le Programme ONU-REDD en 2015, des représentants kényans du ministère de l'Environnement, du ministère de l'Agriculture, du ministère des Finances, du Service kényan des forêts (KFS) et de la société civile se sont ainsi rendus au Ghana. Ils ont appris à établir des lignes directrices pour intégrer une perspective de genre dès le démarrage des processus REDD+.

Pour plus d'informations sur ce travail, contactez Saadia B. Owusu-Amofah de l'UICN à l'adresse Saadia.Bobtoya@iucn.org ou Yaw Kwakye de la Commission forestière du Ghana à l'adresse beemayaw@gmail.com.

4. PANAMA : PROCESSUS D'ÉCOUTE ACTIVE – UN CANAL DÉDIÉ AUX FEMMES

Au Panama, dans le cadre du plan de participation publique (PPP) du programme national commun entre le Programme ONU-REDD et le ministère de l'Environnement (2011-2015), un processus « d'écoute active » a été mis en place dans un double objectif : d'une part, garantir aux peuples autochtones un espace pour l'expression directe de leurs opinions et points de vue ; d'autre part, garantir la prise en compte de leur autogestion dans le processus participatif d'élaboration de la stratégie nationale REDD+, et ce dans le respect de l'autorité traditionnelle. Bien que le PPP ait été conçu pour assurer une participation des femmes et des hommes aussi égale que possible tout au long de son exécution, le rôle central des femmes dans la conservation, la gestion et l'utilisation durable des terres et des ressources naturelles a été souligné lors de sa mise en œuvre.

Ces commentaires ont conduit à la création d'un nouveau canal, le cinquième, au sein du processus d'écoute active. Ce canal était spécifiquement axé sur la participation significative des femmes des communautés autochtones, afrodescendantes et rurales dans le cadre du processus de consultation de la stratégie nationale REDD+. En fin de compte, le processus d'écoute active se déclinait en cinq canaux dédiés aux groupes suivants : les communautés afrodescendantes, les familles paysannes, les peuples autochtones, les organisations et institutions, et enfin les femmes.

Organisées autour de deux ateliers de deux jours en mai 2015, les approches efficaces utilisées pour planifier et entreprendre le canal dédié aux femmes comprenaient les actions suivantes :

- Identifier et réduire les écarts entre les sexes dans les processus de participation à la REDD+ : À l'origine, le processus d'écoute active se composait de quatre canaux. Or, en 2014, les résultats du processus ont mis en évidence un certain nombre de points importants, en particulier la sensibilité, l'intérêt et la qualité des contributions des femmes, les inégalités femmes-hommes en matière de participation aux décisions et de répartition des tâches, ou encore le plus grand respect porté par les femmes à la forêt et leur préoccupation collective pour la durabilité. En réponse à ces observations et conclusions, un cinquième canal a été élaboré en 2015. Il entendait garantir la prise en compte de la perspective unique des femmes lors de la conception de mesures spécifiques pour lutter contre les facteurs de déboisement et de dégradation affectant les zones rurales et forestières dans la stratégie nationale REDD+ du Panama.
- Création d'un indicateur de référence en matière de genre : Deux ateliers réunissant au total 42 femmes ont été organisés pour collecter, dans une démarche participative, des données de référence sur leur perception de la situation des femmes dans les communautés, en particulier des femmes tributaires des forêts. Autre objectif : recueillir leurs points de vue sur les solutions et les mesures à déployer pour réduire la déforestation et promouvoir des pratiques d'exploitation durable des terres.
- Conception et mise en œuvre d'ateliers inclusifs et fondés sur une approche de genre : Les bonnes pratiques clés ont été utilisées dans la conception et la mise en œuvre des ateliers, ce qui a encouragé la participation des femmes et fourni un espace sûr pour le partage de leurs opinions. Voici les bonnes pratiques en question :
 - Les deux ateliers se sont tenus dans des régions du pays géographiquement éloignées. L'objectif était d'assurer la représentation des femmes issues de groupes vivant au niveau local et dans certaines régions du pays (communautés autochtones, afrodescendantes et rurales), groupes confrontés à des difficultés et problèmes différents en matière de gestion forestière.

- Avant les ateliers, des réunions avaient été organisées avec les dirigeants et les membres d'organisations (autochtones, afrodescendantes et rurales) pour convenir des méthodes, évaluer les scénarios possibles et déterminer les besoins logistiques. Sur la base de ces résultats, les ateliers et les activités associées ont ensuite été conçus de la manière la plus pratique et la plus pertinente possible, instaurant un climat de confiance pour les participants potentiels.
- Centrée sur l'écoute, principale méthode était présentée aux participants en début d'atelier. Les participantes y jouaient un rôle actif en assumant la « direction » de l'atelier. De leur côté, les organisateurs jouaient un rôle plus passif en orientant simplement les discussions.

À ce jour, les résultats clés de ces travaux ont été positifs. Parmi ceux-ci :

- Création d'une base de référence et documentation des perspectives des femmes : Lors des ateliers, les points de vue des femmes issues de communautés autochtones, afrodescendantes et rurales ont été partagés et documentés pour diagnostiquer la situation actuelle des forêts dans leur région. Ont également été abordées la situation des femmes dans les communautés rurales et leur compréhension de la forêt. Enfin, des propositions de lutte contre le déboisement et la dégradation des forêts ont été émises, tandis qu'une utilisation plus durable des forêts a été encouragée dans le cadre du processus de création de la stratégie nationale REDD+.
- Établissement d'une vision commune sur le rôle des femmes dans la préservation de la forêt et de la nature : Organisés dans le cadre du canal dédié aux femmes, ces ateliers ont réuni des femmes issues de milieux autochtones, afrodescendants et paysans pour les aider à formuler une vision commune de leur rôle dans la préservation de la forêt et de la nature. Au début des deux ateliers, les groupes semblaient distants les uns des autres. Cependant, au fil des discussions qui dévoilaient des expériences et des récits similaires, la distance et les différences se sont estompées. À la fin des deux ateliers, toutes les femmes (autochtones, d'ascendance africaine et issues des zones rurales) ont déclaré que l'une des plus grandes réalisations était la prise de conscience qu'il n'y avait qu'un seul « nous », au sein duquel la notion de « l'autre » avait disparu.
- Participation des femmes au processus de la stratégie REDD+ : Comme bon nombre de femmes voient leur participation limitée au sein des espaces publics, les participantes ont grandement apprécié de disposer d'un espace pour échanger, partager leurs points de vue sur les mesures qui constituent une priorité pour elles, et contribuer au processus national d'écoute active de la REDD+. Toutes avaient le sentiment et la conviction que le ministère de l'Environnement et le Programme ONU-REDD estimaient leurs points de vue, leur donnaient la parole, et reconnaissaient l'importance de leurs connaissances et de leur rôle dans la conservation des forêts et l'utilisation durable des terres et des ressources naturelles. Les commentaires et les résultats obtenus de la part des femmes contribueront à éclairer la stratégie nationale REDD+ du Panama, y compris sur ses plans pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Il convient de noter que lors des ateliers, les discussions ont également révélé la nécessité de s'attaquer au rôle, à la participation et à l'engagement limités des femmes dans la prise de décisions. Dans certaines régions, ces inégalités ont été particulièrement ressenties auprès des autorités traditionnelles. Compte tenu des contraintes de temps, les ateliers du canal dédié aux femmes ont été organisés uniquement avec des femmes. Néanmoins, l'égalité des sexes n'étant pas une question « spécifique aux femmes », il reste nécessaire d'organiser des ateliers similaires axés sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes avec les hommes de ces communautés. Les participantes ont fait remarquer que des progrès dans ces domaines ne seront possibles que si les femmes et les hommes travaillent main dans la main.

Une vidéo de synthèse a été publiée en [espagnol](#) et en [anglais](#), et un rapport de synthèse des ateliers a été préparé en [espagnol](#). Enfin, un rapport de synthèse global sur le « Processus d'écoute

active du plan de participation publique pour la stratégie nationale REDD+ au Panama » a également été élaboré et est disponible en [espagnol](#).

Pour plus d'informations sur le canal dédié aux femmes au Panama, contactez Elizabeth Eggerts, Spécialiste ONU-REDD de la problématique femmes-hommes et de la REDD+, à cette adresse : elizabeth.eggerts@undp.org.



Photo : Programme ONU-REDD, Panama

5. PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE : INTÉGRATION DU GENRE DANS LES LIGNES DIRECTRICES SUR LE CONSENTEMENT PRÉALABLE, LIBRE ET ÉCLAIRÉ

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'action REDD+ s'est notamment concentrée sur l'appui à l'engagement efficace des parties prenantes, notamment grâce à l'élaboration de lignes directrices sur le consentement libre, informé et préalable (CLIP). Bien qu'il n'existe pas de définition internationalement reconnue du CLIP, celui-ci est fondé sur les principes fondamentaux du droit international des droits de l'homme. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, il s'agit du processus de consultation et du droit collectif des personnes à donner ou non leur consentement. Il s'applique à tous les projets, activités, politiques, et mesures législatives ou administratives, y compris la REDD+, qui mettent à contribution les terres et les ressources, ou qui peuvent affecter les moyens de subsistance des propriétaires fonciers coutumiers et des communautés locales¹².

Dans ce contexte, 97 % des terres du pays sont classées comme coutumières. Or bien souvent, compte tenu du droit coutumier et des barrières culturelles, les femmes disposent de droits très limités sur ces terres (bien qu'aucune restriction légale ne les empêche de posséder des terres). Outre des barrières juridiques qui limitent leur capacité à contrôler les revenus et d'autres ressources, les femmes sont également exclues des prises de décisions et en proie à des violences¹³. En réponse à cela, afin de mieux prendre en compte les contraintes, les rôles et les perspectives des femmes et de promouvoir la durabilité de l'action REDD+, des efforts délibérés et des mesures explicites ont été prises pour intégrer une perspective de genre dans l'élaboration des lignes directrices relatives au CLIP en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Grâce au soutien du Programme ONU-REDD, et au terme de trois années et demie d'élaboration incluant plus de treize consultations et trois révisions complètes, une ébauche finale et opérationnelle des lignes directrices nationales sur le CLIP en Papouasie-Nouvelle-Guinée a été publiée puis partagée pour commentaires publics et examen par des experts du 14 avril au 27 juin 2014. (À noter que la version finale des lignes directrices sur le CLIP en Papouasie-Nouvelle-Guinée n'est pas encore disponible.) Promouvant une approche répondant à la problématique femmes-hommes, les lignes directrices intègrent la dimension du genre dans leur cadre opérationnel, y compris dans les étapes clés de la mise en œuvre du CLIP aux niveaux du pays, des provinces, des districts et des projets. Elles reconnaissent aussi bien les hommes que les femmes en tant que propriétaires fonciers potentiels, et/ou principaux utilisateurs des terres et des ressources.

L'intégration de la dimension du genre dans les directives devrait 1) contribuer à développer le rôle des femmes en tant que principales utilisatrices de la forêt, et 2) promouvoir la reconnaissance et la prise en compte plus équitable des besoins, droits et intérêts des femmes dans la conception et la mise en œuvre de la REDD+ en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Il est également prévu que les lignes directrices soient finalisées et incluses dans la politique REDD+, qui sera approuvée par le Conseil exécutif national du pays, pour ensuite y être appliquées dès lors que le consentement d'une personne sera requis.

Fait notable : les tests sur le terrain ont souligné la persistance dans le pays des contraintes sexospécifiques, démontrant ainsi la nécessité d'institutionnaliser et mettre en œuvre des mécanismes de consultation et de participation inclusifs, formels et fondés sur une approche de genre dans le cadre la politique REDD+. Ainsi, des travaux sont actuellement en cours dans le pays (avec l'appui du Fonds de partenariat pour le carbone forestier) pour mettre sur pied de tels mécanismes aux niveaux national et provincial, qui éclaireront la conception et l'exécution de la stratégie nationale REDD+, y compris la conception d'un plan de mise en œuvre d'activités de démonstration sur des sites pilotes.

12 Office for Climate Change & Development, Papua New Guinea (2014). Ébauche finale et opérationnelle des lignes directrices sur le CLIP pour la REDD+ en Papouasie-Nouvelle-Guinée, version 4.

13 Société financière internationale (2010). « Papua New Guinea : Gender and Investment Climate Reform Assessment ». Disponible [ici](#)

Pour plus d'informations sur les lignes directrices relatives au CLIP en Papouasie-Nouvelle-Guinée, contactez Celina (Kin Yii) Yong, Spécialiste ONU-REDD de l'engagement des parties prenantes, à cette adresse : kin.yii.yong@undp.org.

6. VIET NAM : INTÉGRATION DU GENRE DANS LES PLANS D'ACTION PROVINCIAUX REDD+

S'appuyant sur le travail lié au genre dans le cadre de la phase I de son programme REDD+, et en tenant compte des recommandations et des objectifs contenus dans l'[analyse de genre du Programme ONU-REDD Viet Nam 2013](#), le Viet Nam a entrepris plusieurs étapes en 2014 et 2015 pour promouvoir davantage l'intégration de la dimension du genre et des activités d'autonomisation des femmes dans la conception et la mise en œuvre de la phase II de son programme ONU-REDD.

À partir de septembre 2014, le Programme ONU-REDD a amorcé une collaboration avec le projet USAID LEAF pour promouvoir l'intégration de la dimension du genre dans le cadre du plan d'action REDD+ de la province de Lam Dong, et reproduire ce scénario dans les 5 autres provinces pilotes du pays. À ce moment-là, le projet de plan d'action pour la province de Lam Dong ne faisait aucune mention explicite de la dimension du genre. Ainsi, ce travail conjoint a impliqué une étroite collaboration avec les représentants du gouvernement et les parties prenantes pays pour évaluer du cadre du plan d'action REDD+ de la province de Lam Dong. L'objectif : cerner ses atouts et ses opportunités, puis élaborer et valider des recommandations sur la manière de renforcer sa prise en compte de la dimension du genre et ses activités d'autonomisation des femmes (l'analyse de genre du plan d'action est disponible en téléchargement [ici](#)). En plus de ces efforts, le Programme ONU-REDD a aussi aidé le gouvernement vietnamien à organiser un atelier de renforcement des capacités sur les moyens d'intégrer la prise en compte de la problématique femmes-hommes dans l'action de la REDD+. Organisé en novembre 2014, cet atelier rassemblait le personnel du groupe de gestion des programmes (GGP) nationaux, et des six GGP provinciaux pilotes (10 femmes et 17 hommes étaient présents). L'atelier a permis d'élaborer un espace d'échange de connaissances entre les six provinces pilotes. La province de Lam Dong a pu partager, avec les cinq autres provinces pilotes, son travail lié au genre entrepris autour de son plan d'action REDD+, dans le cadre de la collaboration ONU-REDD / USAID LEAF.

À la suite de ces travaux, la version finale, résumée et approuvée (21 janvier 2015) du plan d'action REDD+ de la province de Lam Dong a intégré des considérations de genre dans des domaines clés, notamment son mécanisme de gestion financière, ses modalités de mise en œuvre, son suivi et son évaluation, y compris sur les garanties et le partage des avantages. Cette version souligne également les rôles clés des minorités ethniques, des syndicats de femmes et du département du travail, des invalides et des affaires sociales dans la mise en œuvre du plan d'action REDD+. En outre, les six GGP provinciaux ont identifié des référents en charge de la problématique femmes-hommes et ont révisé leurs documents d'orientation REDD+ afin d'intégrer la dimension du genre dans leurs activités, créant par la même occasion des indicateurs efficaces pour mesurer ces efforts. (À noter que ces documents sont encore à l'état de projet.) Parallèlement, un projet de lignes directrices, assorti d'un cadre de suivi sensible au genre, a été élaboré pour soutenir la prise en compte de la problématique femmes-hommes dans les autres plans d'action provinciaux REDD+.

Pour en savoir plus sur les efforts de prise en compte de la problématique du genre au Viet Nam, contactez Elizabeth Eggerts, Spécialiste ONU-REDD de la problématique femmes-hommes et de la REDD+, à cette adresse : elizabeth.eggerts@undp.org.

ANNEXE 4 : DOCUMENTS ONU-REDD ET LIENS SUR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET LA REDD+

1. STRATÉGIE DU PROGRAMME ONU-REDD

- Cadre stratégique 2016-2020 du Programme ONU-REDD
 - Anglais : <http://bit.ly/2cn8GPj>

2. ORIENTATIONS ET PUBLICATIONS MONDIALES DES NATIONS UNIES SUR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET LA REDD+/FORESTERIE

- Programme ONU-REDD (2013). « Note d'orientation sur l'égalité des sexes dans le cadre de la REDD+ »
 - Anglais : <http://bit.ly/1TnF3ek>
 - Espagnol : <http://bit.ly/1WqYmZW>
 - Français : <http://bit.ly/2187WOj>
- Programme ONU-REDD (2011). « Placer le genre au cœur de la REDD+ : un facteur de réussite ».
 - Anglais : <http://bit.ly/1mGQlrC>
 - Espagnol : <http://bit.ly/20YFfH3>
 - Français : <http://bit.ly/1PEPaJo>
- FAO (2016). « How to Mainstream Gender in Forestry: A Practical Field Guide »
 - Anglais : <http://www.fao.org/3/a-i6610e.pdf>
- Ressources et supports de formation de la FAO sur la foresterie et l'égalité des sexes
 - Anglais : <http://www.fao.org/forestry/gender/91554/en/>
- PNUE (2016). « Global Gender and Environment Outlook: The Critical Issues ». Programme des Nations Unies pour l'environnement, Nairobi, Kenya
 - Anglais : <https://www.unclearn.org/learning-resources/library/15929>

3. RESSOURCES RÉGIONALES ET NATIONALES DU PROGRAMME ONU-REDD SUR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET LA REDD+ (EN LIBRE ACCÈS)

Afrique

- Plans nationaux REDD+ à base communautaire du [Nigéria](#) et de la [RDC](#)

Amérique latine et Caraïbes

- Programme ONU-REDD national conjoint au Panama (2015). « Listening to the Forest in Panama, UN-REDD Programme Active Listening Process - Women's Channel ».
 - Le rapport de synthèse de l'atelier est disponible en espagnol sur <http://bit.ly/1XxeS5m>
 - Vidéo de synthèse disponible en espagnol sur <http://bit.ly/1SRVKQM> et en anglais sur <http://bit.ly/1QkA8f8>
- Plans nationaux REDD+ à base communautaire du [Paraguay](#) et du [Panama](#)

Région Asie-Pacifique

- Plans nationaux REDD+ à base communautaire du [Cambodge](#) et du [Sri Lanka](#)
- Programme ONU-REDD et USAID LEAF (2015). « Gender Analysis of Lam Dong's Provincial REDD+ Action Plan » (Viet Nam). Disponible en anglais sur <http://bit.ly/1VmvBqN>

- Programme ONU-REDD (2013). « UN-REDD Viet Nam Programme Gender Analysis » Disponible en anglais sur <http://bit.ly/1RMIrkm>
- Programme ONU-REDD/USAID LEAF/WOCAN (2013). « Asia Pacific Scoping Study of Good Practices for Strengthening Women's Inclusion in Forest and other Natural Resource Management Sector ». Disponible en anglais sur <http://bit.ly/1QkwwKg>
- Programme ONU-REDD/USAID LEAF/WOCAN (2013). « Country Case Studies on "Women's Inclusion in REDD+: Lessons from Good Practices in Forest, Agriculture and other Natural Resource Management Sectors ».
 - Cambodge : disponible en anglais sur <http://bit.ly/1jt9Ss3>
 - Sri Lanka : disponible en anglais sur <http://bit.ly/1Ltag9v>
 - Philippines : disponible en anglais sur <http://bit.ly/1olQlyC>

4. OUTILS, PRÉSENTATIONS POWERPOINT ET MODÈLES DU PROGRAMME ONU-REDD SUR L'ÉGALITÉ DES SEXES

Pour accéder à ces ressources, rendez-vous dans le dossier « Gender Sample Tools, PowerPoints and Templates » dans l'espace de travail du Programme, disponible sur : <http://bit.ly/1YpDj4J>

5. DOCUMENTS DE POLITIQUES DES NATIONS UNIES SUR L'ÉGALITÉ DES SEXES

- FAO (2013). « Politique de la FAO sur l'égalité des sexes : Atteindre les objectifs de sécurité alimentaire dans l'agriculture et le développement rural. » Disponible dans les six langues officielles de l'ONU sur <http://www.fao.org/gender/gender-home>
- PNUD (2014). « Stratégie du PNUD pour la promotion de l'égalité des sexes, 2014-2017 » Disponible en français, anglais, et espagnol sur <http://bit.ly/1FOJMS3>
- UNEP (2014). « Policy and Strategy for Gender Equality and the Environment 2014-2017 ». Disponible en français sur http://apps.unep.org/publications/index.php?option=com_pub&task=download&file=012103_fr



SÉRIE DE RESSOURCES TECHNIQUES

Secrétariat du Programme ONU-REDD

Maison internationale de l'environnement,
11-13 Chemin des Anémones,
CH-1219 Châtelaine, Genève, Suisse

un-redd@un-redd.org

Site internet : www.un-redd.org

Espace de travail en ligne :
www.unredd.net



PROGRAMME ONU-REDD



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



As service
des peuples
et des nations

Programme collaboratif des Nations unies
sur la réduction des émissions liées au
déboisement et à la dégradation des forêts
dans les pays en développement